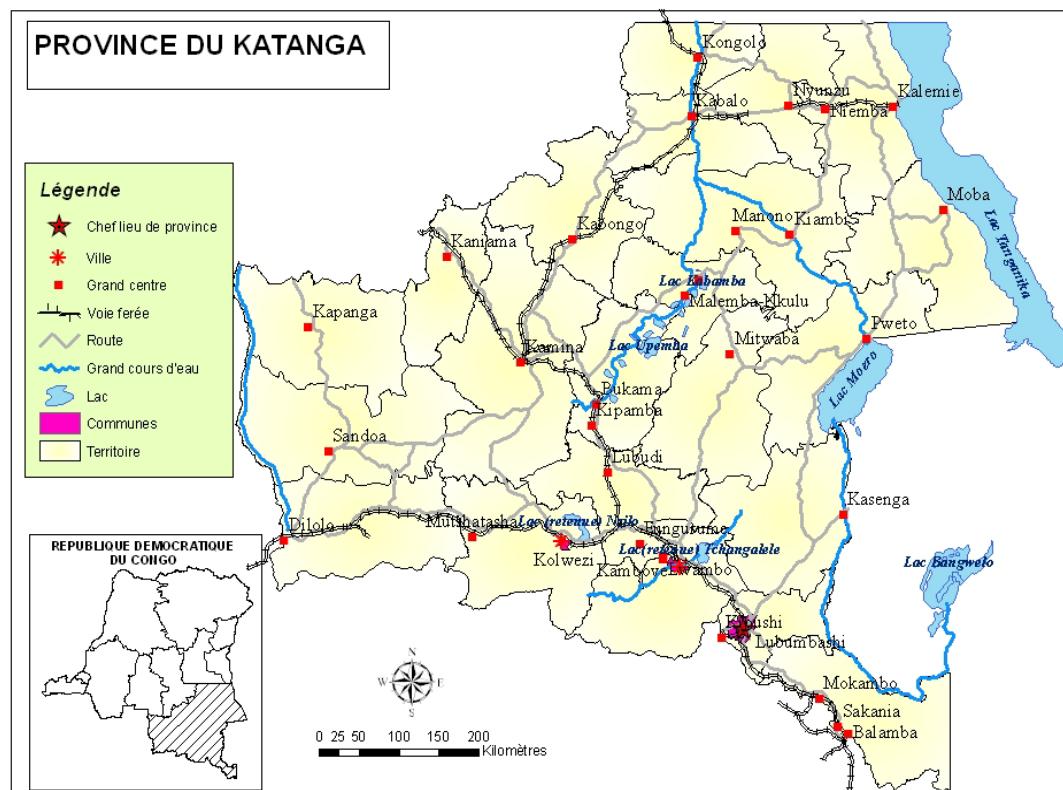


REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

PROVINCE DU KATANGA

PLAN QUINQUENNAL DE DEVELOPPEMENT

2011 - 2015



PREAMBULE

INTRODUCTION GENERALE

La Province de Katanga a jugé nécessaire de se doter d'un cadre de référence de sa politique et de convergence de la coopération avec les partenaires au développement en matière de relance de l'économie et de la lutte contre la pauvreté. C'est dans cette logique que se situe l'élaboration du Plan Quinquennal provincial, en tant que cadre unique de planification du développement.

En effet, le Plan Quinquennal de Développement de la Province du Katanga permet à la Province d'assumer l'une de ses compétences constitutionnelles, notamment **la planification provinciale** (art. 204, al.29). Elle intervient au moment où le processus de la décentralisation est en marche en RDC, avec comme toile de fond, selon la Constitution, « *la libre administration des provinces et l'autonomie de gestion de leurs ressources économiques, humaines, financières et techniques* » (art.3, al.3).

Ce Plan Quinquennal de Développement permet d'identifier les obstacles et les potentialités de développement, la vision de développement sur 5 ans, les orientations et objectifs de développement, les stratégies et secteurs prioritaires et les idées d'actions retenues sur une période de cinq (5) ans.

La cohérence de ce Plan Quinquennal avec les cadres de planification au niveau national (DSCRP – Plan Quinquennal national), est assurée au stade de l'identification des axes stratégiques et secteurs prioritaires. Cette mise en cohérence sera opérationnalisée à travers des instruments de programmation (comme le Programme d'Actions Prioritaire) et de Budgétisation (Cadre des Dépenses à moyen Terme, budgets d'investissements etc.)

Ce Plan Quinquennal offre ainsi un cadre cohérent assorti d'un Programme d'Actions Prioritaires (PAP) et d'un plan pluriannuel permettant de traduire en programmes et projets pertinents de développement les options retenues dans le Plan Quinquennal. Instrument privilégié de plaidoyer, ce Plan de développement, vient ainsi renforcer les actions entreprises dans le plan triennal de la Province.

Le processus d'élaboration du Plan de développement de la Province du Katanga, a été conduit et guidé par les principes directeurs ci-après :

- Le principe de participation des acteurs. Ce principe a été mis en avant afin d'ouvrir la réflexion et de donner les mêmes opportunités aux acteurs dans la définition des choix et des orientations devant conduire le développement de la Province à moyen terme.

- Le développement étant l'affaire de tous, l'adhésion et la participation de toutes les couches sociales de la Province y compris les groupes marginalisés notamment les femmes, les jeunes doit être considérée et valorisée.
- Le principe d'itération et de continuité. Ce principe a nécessité plusieurs aller- retours entre les facilitateurs, les experts des commissions thématiques, le Secrétariat technique, le Comité directeur et les responsables des ministères techniques.
- Le principe d'inclusion a conduit à la mise en place des commissions thématiques, conformément à la méthodologie retenue, afin de prendre en compte la pluralité et la diversité des acteurs de la vie de la Province.
- Le principe de transparence a été pris en compte afin que les consultations puissent se faire de manière libre, démocratique favorisant une large circulation de l'information devant éclairer les prises de décisions dans les travaux des groupes thématiques et lors des différents ateliers de formation et de restitution.
- Le principe de l'intégration et de globalité. Le processus d'élaboration du Plan a ainsi obéi à une approche holistique ayant permis de prendre en compte les préoccupations de tous les secteurs (secteur productif, cadre de vie, transport/communication, services sociaux essentiels etc.) de façon intégrée dans le but de mieux exploiter les synergies et les complémentarités entre eux.
- Le principe de cohérence avec les instruments de planification des échelons supérieurs. Ce principe a conduit à l'alignement du Plan Provincial aux OMD, aux DSCRP national et provincial ainsi qu'aux stratégies et politiques sectorielles.
- Le principe d'autonomisation et de responsabilité de la Province. Ce principe a conduit à l'élaboration d'un Plan simple et flexible car adapté aux réalités de la Province. Il s'agit également d'un Plan réalisable car budgétisé de façon réaliste tenant compte des capacités de mobilisation des ressources dans un contexte économique et financier extrêmement difficile pour la Province.
- Le principe d'un Plan assorti d'un cadre logique axé sur les résultats. La formation sur la gestion axée sur les résultats a largement influencé l'élaboration du cadre logique du Plan, ce qui a permis de mettre en évidence à la fois la hiérarchie des objectifs et des résultats (impacts, effets et produits). La Province focalisera ses efforts à réaliser les résultats attendus.
- Le principe de la prise en compte des deux (2) dimensions qui caractérisent la Province : la dimension urbaine et la dimension rurale. Le Katanga est une province à double vocation minière et agropastorale où l'agriculture, la pêche et l'exploitation minière occupent la majeure partie de la population. Toutefois et depuis ces dernières années, le phénomène urbain commence à s'affirmer avec une croissance démographique élevé. Il est donc apparu nécessaire d'intégrer la dualité urbano-rurale de la province dans le plan.
- Le principe de pertinence et cohérence des orientations stratégiques. Ce principe a conduit à l'analyse de l'utilité et de la viabilité des actions retenues au court (1 an), moyen (3 ans) et long terme (5 ans). Un plan quinquennal a été voulu. Il est assorti d'un Programme d'Actions Prioritaires (pour la 1ère année) et pluriannuel. Le plan est glissant.

RESUME EXECUTIF

La province du Katanga doit être la Province locomotrice pour le développement de la République Démocratique du Congo (RDC), en ce qui concerne la production économique, le revenu de ses habitants, la qualité de ses dirigeants, et par le bénéfice de sa part dans les richesses créées par la Nation. Ceci est d'autant plus vrai que le Katanga, deuxième province du pays de par sa superficie, après la Province Orientale, avec une population de plus de 9,8 millions d'habitants, regorge de potentialités qui fera d'elle une puissance économique, si tous les facteurs de production sont mis à profit, ce qui provoquera la promotion du plein emploi.

L'analyse diagnostique révèle que le Katanga, malgré ses potentialités immenses, renferme une population encore pauvre. La province accuse, à cause des guerres et la présence des groupes armés dans sa partie nord, de grands retards en matière d'accès à l'éducation, à la santé, à l'eau potable, à l'assainissement de base et à l'électricité. Les disparités entre les sexes sont telles que la femme reste marginalisée en divers points de vue surtout dans les zones rurales. L'habitat est indécent dans une grande partie de la province avec la présence des habitations en paille et en briques adobe. L'on fait peu de cas de la protection de l'environnement, la destruction de la flore atteint des allures inquiétantes. Le secteur productif est focalisé surtout sur le secteur minier, surtout dans sa partie Sud, secteur plus à même de générer la richesse et les emplois, tandis que le secteur agropastorale et manufacturière se développent timidement. La dynamique communautaire ne jouit pas du soutien nécessaire pour la rendre performante. L'état de la gouvernance reste encore très préoccupant. Tous ces éléments réunis plongent le Katanga dans un paradoxe d'une pauvreté généralisée avec une incidence largement au-dessus de la moyenne nationale (87,8% de pauvres au Katanga contre 71,3 % pour la RDC).

La vision partagée de tous et que le Plan doit concrétiser à l'horizon 2015, est celle d'une Province désenclavée, dotée d'infrastructures routières et ferroviaire performante, des services socio-économiques de qualité et accessibles à tous ; une Province sans disparité entre les sexes et où les populations jouissent des conditions de vie meilleures, dans un environnement protégé et où la bonne gouvernance et le respect des droits de l'homme sont érigés en pratique.

L'objectif global de ce Plan est de contribuer au développement socio-économique de la Province du Katanga, à la protection de son environnement et à l'amélioration durable du niveau et des conditions de vie de ses populations.

Pour réaliser cette cet objectif global, le Gouvernement Provincial, à travers ce Plan, s'engage à réaliser les objectifs spécifiques suivants : (i) améliorer les conditions de transport et des voies de communication; (ii) améliorer l'accès aux services sociaux essentiels, contribuer à la promotion du genre et à la protection de l'environnement ; (iii) améliorer les conditions de vie des populations ; (iv) contribuer au développement durable par la relance de tous les secteurs

productif ; (v) améliorer l'implication des structures communautaires de base au processus de développement et enfin, (vi) améliorer la bonne gouvernance et le respect des droits de l'homme. Six programmes structurants sont identifiés et seront mis en place en vue d'une exécution ordonnée des activités qui engagent la province dans la voie du progrès et de l'atteinte des OMD.

Le prochain défi à relever ensemble, demeure celui de la mobilisation des ressources pour la mise en œuvre de ce Plan sur la période 2011 - 2015. Il s'agira pour la première année de rechercher des ressources financières à concurrence de **200.000.000 \$**. La réalisation des activités retenues pour la deuxième année exigera la mobilisation d'un budget de **200.000.000 \$** ; et pour la troisième année **200.000.000 \$** seront nécessaires. Les ressources financières à mobiliser pour la quatrième année s'élèvent à **200.000.000 \$** et celles pour la cinquième année, s'établissent à hauteur de **200.000.000 \$**. Cet exercice implique une augmentation annuelle de **30 %** des ressources à affecter pour les investissements porteurs de développement. L'effectivité de la mobilisation de l'ensemble des ressources susmentionnées dépendra des efforts combinés du gouvernement central, de la province, et de la disponibilité des bailleurs extérieurs à soutenir les différents programmes retenus dans le Plan quinquennal de développement de la Province du Katanga.

1. BREVE DESCRIPTION DU CONTEXTE PROVINCIAL

Contexte physique

Située essentiellement entre le cinquième et le quatrième degré de latitude Sud et entre le vingt-troisième et trentième degré de longitude Est, la Province du Katanga est située entièrement dans l'hémisphère Sud.

Elle occupe la partie Sud de la République Démocratique du Congo (RDC) et partage ses frontières avec la République de l'Angola et la Zambie dans sa partie Sud-Ouest, tandis que dans le Nord-Est est bordé par la Tanzanie et de la Zambie.

La province du Katanga est bornée au Nord et Nord-ouest par les Provinces du Maniema, et des deux Kasaï.

Avec une superficie de 496.877 Km², soit 21,18 % du territoire national, la Province du Katanga occupe la deuxième place après la Province Orientale (503.239 Km²).

Contexte administratif

Sur le plan administratif :

La province du Katanga est constituée de 3 villes et 4 districts ruraux. Les trois villes sont Lubumbashi, Chef-lieu de province (..... Km² et 1.254.450 habitants), Likasi (..... km² et 432.890 habitants) et Kolwezi (.....Km² et 457.870 habitants).

Les 4 districts sont le Lualaba et Haut-Katanga dans la partie Sud ; le Haut-Lomami, le Tanganika et le district Urbano- Rural de Kolwezi. Au terme de la nouvelle Constitution promulguée le 18 février 2006 (art.2), Seulement 4 districts seront érigés en provinces dotées de la personnalité juridique ; toutefois, les dispositions leur conférant ce statut n'entreront en vigueur que trois ans après l'installation effective des institutions politiques prévues par la même Constitution (art.226). Dans sa configuration administrative actuelle, la province du Katanga comprend, outre les ' districts précités, 22 territoires, 27 cités rurales, 37 secteurs dont 55 chefferies, 498 groupements et plus ou moins 7150 villages.

Les quatre districts sont composés de : le district du Haut –Katanga avec 6 territoires ; le district du Haut – Lomami avec 5 territoires ; le district du Lualaba avec 3 territoires ; le district de Tanganyika avec 6 territoires.

Le district urbano-rurale de Kolwezi est composé de : 1 ville et deux territoires ;

Les trois villes dont composées de : Lubumbashi avec 7 communes ; Likasi avec 3 communes et Kolwezi avec 2 communes. Dans sa subdivision territoriale, la Province du Katanga est constituée de 22 Territoires, répartis de la manière suivante :

- **Le District du Haut Katanga comprend les territoires suivants :** Kambove; Kasenga ; Kipushi ; Mitwaba ; Pweto et Sakania

- **Le District de Haut- Lomami comprend les territoires suivants :** Bukama ; Kabongo; Kamina; Kaniama et Malemba-Nkulu
- **Le District de Lualaba comprend les territoires suivants:** Dilolo ; Kapanga et Sandoa
- **Le District de Tanganika comprend les territoires suivants :** Kabalo ; Kalemie ; Kongolo ; Manono ; Moba et Nyunzu.
- **Le District urbano-rural de Kolwezi comprend :** la ville de Kolwezi ; le Territoire de Lubudi et le Territoire de Mutshiatshia
- **La ville de Lubumbashi comprend les communes suivantes :** la Commune Annexe ; Commune de Kamalondo ; Commune de Kampemba ; Commune de Katuba ; Commune de Kenya ; Commune de Lubumbashi et la Commune de Ruashi.
- **La Ville de Likasi comprend :** Commune de Panda ; Commune de Kikula ; Commune de Likasi et la Commune de Shituru.
- **La Ville de Kolwezi comprend :** la Commune de Dilala et la Commune de Manika

Contexte socio-démographique

A) Population

Au terme du recensement de la population effectué par les services spécialisés de l'Administration du territoire, la population de la province du Katanga était estimée en 2009 à 9.659.752 habitants, dont 4.059.868 hommes et 5.599.884 femmes, avec une densité moyenne de 10,89 habitants au Km². Le taux annuel de croissance démographique est de 3,9 %. Ce taux amènera la population du Katanga à l'échéance 2015 à 11.627.205 habitants.

Ce rapide accroissement démographique dû à une fécondité élevée s'explique par une structure de la population extrêmement jeune, soit 56 % de la population.

Tableau 1: Population de la province du Katanga en 2009

Subdivision administrative	Population congolaise				
	Hommes	Femmes	Garçons	Filles	Total
Lubumbashi	311 484	317 973	416 818	436 995	1 483 270
Likasi	79 265	90 479	101 941	111 856	383 541
Kolwezi	80 866	83 359	84 764	89 672	337 661
Haut-Lomami	479 882	587 708	602 500	657 394	2 327 484

Tanganyika	411 086	482 941	515 937	587 170	1 997 134
Lualaba	170 885	190 480	199 016	208 827	769 208
Haut -Katanga	395 589	458 997	457 660	515 487	1 827 733
Urbano- Kzi	117 881	144 913	129 666	141 261	533 721
Total Général	2 046 938	2 355 850	2 508 302	2 748 662	9 659 752

Source : Division Provinciale de l'Intérieur

Cette population est essentiellement composée de deux groupes ethniques à savoir : les Bantous et les Bambotés ou Pygmées au Nord-Ouest qui constituent la seule ethnie minoritaire marginalisée bien qu'ils soient reconnus comme les premiers occupants des terres où ils sont implantés.

Tableau n° 2 : La répartition de la densité de la Province du Katanga en 2009

DISTRICT	DENSITÉ : HABIT/KM2
Haut Katanga	6,70
Haut Lomami	11,85
Lualaba	6,70
Tanganyika	9,92
Kolwezi	8,92
Likasi	713,58
Lubumbashi	1.168,01
Densité de Katanga	10,89

Source : Division Provinciale de l'Intérieur

Selon les enquêtes du PNUD dans le cadre du STAREC, la taille moyenne des ménages est passée de 4,5 personnes en 2001 à 6,1 personnes en 2009. Elle est moins élevée, alors que la moyenne nationale est de 6,4 personnes.

La population du Katanga, dans sa structure, comme le montre la pyramide des âges, est très jeune. La base très élargie et le sommet très pointu de la pyramide en sont les caractéristiques principales. Cette population très jeune est aussi dynamique : 61,65 % des habitants ont moins de 20 ans, 51,41 % moins de 15 ans. Suivant la configuration de la pyramide, ces populations sous-entendent à la fois une natalité élevée et une forte mortalité.

Tableau N° 3 : Distribution de la population du Katanga par âge et par sexe en 2009

	Masculin		Féminin		Total	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%

0 -4	867210	10,62%	859477	10,52%	1726687	21,14%
5 -9	684930	8,39%	681616	8,35%	1366546	16,73%
10-14	554570	6,79%	551258	6,75%	1105828	13,54%
15-19	420901	5,15%	952929	5,09%	1373830	10,24%
20-24	338046	4,14%	875599	4,14%	1213645	8,28%
25-29	288334	3,53%	288334	3,53%	576668	7,06%
30-34	226469	2,77%	225364	2,76%	451833	5,53%
35-39	182280	2,23%	196641	2,41%	378921	4,64%
40-44	141405	1,73%	145824	1,79%	287229	3,52%
45-49	102740	1,26%	110473	1,35%	213213	2,61%
50-54	78436	0,96%	85064	1,04%	163500	2,00%
54-59	51922	0,64%	60760	0,74%	112682	1,38%
60-64	45294	0,55%	55236	0,68%	100530	1,23%
65-69	35351	0,43%	41980	0,51%	77331	0,95%
70-74	20990	0,26%	25409	0,31%	46399	0,57%
75 +	20990	0,26%	26513	0,32%	47503	0,58%
	4059868	43,92%	5599884	56,07%	9659752	100,00%

Contexte politique et institutionnel

Au terme des élections provinciales organisées au d'août 2006, la province est dotée d'une Assemblée provinciale de 102 députés dont 16 femmes; et d'un Gouvernement provincial composé de dix ministres dont une (1) femme. L'équipe de l'exécutif provincial est dirigée par un Gouverneur secondé par un Vice-gouverneur, tous deux élus au second degré par l'Assemblée provinciale. Outre ces instances démocratiques, l'Administration publique est assurée par 41 divisions provinciales.

Trois régies financières sont opérationnelles, à savoir la Direction Générale des Impôts (DGI), la Direction Générale des Recettes Administratives et Domaniales (DGRAD) et, l'Office des Douanes et Assiettes (OFIDA).

Atouts

Située dans la zone tropicale, la Province du Katanga présente des conditions éco-climatiques favorables au développement de nombreuses activités. La diversité de sa végétation et de son climat permet le développement d'une gamme variée de cultures tant vivrières qu'industrielles. La grande forêt ombrophile du Nord et herbeuses au Sud offre des possibilités énormes en matière d'exploitation forestière tandis que le fleuve Congo, le Lac Moero, Tanganyika et leurs affluents, riches en poissons, constituent un gage certain pour le développement de la pêche. Les marais, qui couvrent également des vastes étendues, peuvent être mis à profit pour développer la riziculture de bas-fond. Les vastes prairies et savanes du

Lwalaba , du Nord, Nord –Est et le plateau de la Biano, sont une opportunité pour l'élevage du gros bétail.

A côté de ces atouts naturels, la Province du Katanga dispose d'un certain nombre d'autres potentialités pour son développement. On peut citer, entre autres :

- La présence d'une population laborieuse, 80% de la population en milieu rural s'adonne aux travaux agricoles et est ouverte aux innovations ;
- La Province renferme une capacité de plus de **764.197,3** ménages agricole, qui suivant les orientations de la Province doivent cultiver au moins 1,02 hectares par ménage agricoles ; soit une superficie attendue de **779.481,24** hectares toutes spéculations confondues.
- L'existence d'un réseau routier, le plus important du Pays, d'une longueur totale de 18.609 Km, dont 5.609 Km de routes d'intérêt général et 13.000 Km de routes d'intérêt local ou de desserte agricole. 90% de ces routes sont dans un état de délabrement très avancé (délabrement avancé-éboulements-bourbiers - érosions-végétations et mauvais états des ponts) et qui, s'il était bien entretenu, permettrait la circulation des biens et des personnes à travers la province ;
- L'existence d'un important réseau hydrographique offrant des possibilités de relier les différents districts de la Province entre eux, et la Province avec les provinces voisines et l'extérieur ;
- L'existence des structures étatiques d'encadrement qui, cependant, appellent au renforcement de leurs capacités opérationnelles ;
- La présence des ONG tant nationales qu'internationales et autres initiatives locales de développement ;
- La présence de quelques agences de coopération qui opèrent directement ou indirectement par le financement des actions de développement dans la province ;
- La présence des Agences du Système des Nations-Unies et de plusieurs projets de développement.

La Province du Katanga en chiffres

DESIGNATION	PROVINCE DU KATANGA	REP. DEM. DU CONGO
Population en 2009 (en million)	9,6	60,3
Densité de population (habitants/Km ²)	10,89	24
Taux de pauvreté(2005)	69,1 %	71,3%
Taille moyenne des ménages	5,2	5,3
Taux de chômage (sens BIT)	2,8	3,7
Part de l'informel non agricole dans l'emploi	18,5%	19,2%
Part de l'agriculture dans l'emploi	71,4%	71,4%

Taux net de scolarisation dans le primaire	54,4%	55,0%
Taux de mortalité infantile	94‰	92‰
Nombre de lits pour 100.000 habitant	8,4	9,9
Ratio médecin/population	1/26396	1/17.746
Prévalence du Sida chez les 15-49 ans (ONUSIDA)	4,4%	4,0%
Taux d'électrification	17,7%	10,3%
Taux de raccordement en eau de robinet dans la parcelle	12,1%	10,9%
Ménages n'ayant pas de toilettes	17,4%	12,1%
Taux de mortalité maternelle	1,289‰	
Taux d'électrification	17,7%	10,3%
Taux de mortalité néonatale	49‰	27‰
Espérance de vie	48,5 ans	
Taux de malnutrition globale	12,2%	
Taux de malnutrition aigüe sévère	6,4%	
Taux de prévalence du VIH/SIDA(15-49ans)	4,8%	4%

N.B. Il a été enregistré dans les centres de santé : Choléra: 4.460 cas et 91 décès en 2006 ; 5.966 cas et 197 décès en 2008 et 3.453 cas et 63 décès en 2009(juin) ; Violences sexuelles: 6,388 cas identifiés en 2008 avec complétude de 50% ;

INCIDENCE DE LA PAUVRETE SELON LE MILIEU ET LES CARFACTERISTIQUES SOCIODEMOGRAPHIQUES DU CHEF DE MENAGE

Désignation	Katanga	RDC
Milieu		
Urbain	67,1%	61,5%
Rural	70,2%	75,6%
Sexe		
Hommes	69,7%	71,6%
Femmes	66,6%	69,9%
Niveau d'Education		
Sans Instruction	61,6%	77,0%
Primaire	76,4%	76,3%
Secondaire	71,4%	71,9%
Programme non Formel	61,6%	56,3%
Universitaire	39,6%	34,1%
Secteur institutionnel		
Administration Publique	67,6%	65,0%
Entreprises Publiques	71,6%	59,1%
Privés Formels	40,5%	49,6%
Informels agricole	74,6%	64,5%

Informels non Agricole	67,4%	60,1%
Associations	49,8%	60,1%
Inactifs, Chômeurs et Retraités	48,2%	67,1%
Ensemble	69,1%	73,3%

Sources : PNUD/Unité Lutte contre la pauvreté ; Pauvreté et conditions de vie des ménages ; Province du Katanga

Tableau n° : Besoins alimentaires de 2004 – 2015 (en tonne)

Désignation/ années	2004	2006	2008	2010*	2011*	2012*	2013*	2014*	2015*
Manioc	1973000	2130000	2297000	2476166	2565749	2655335	2744918	2834501	2924084
Maïs	661155	713731	770487	800535	830584	860633	890682	920731	950780
Riz (Paddy)	41240	44574	48118	49994	51870	53747	55623	57500	59377
Arachides	26552	28664	30943	32149	33356	34563	35769	36976	38183
Haricot	29166	31485	33989	35314	36639	37964	39289	40614	41939
Banane Plantin	66115	71372	77048	80052	83056	86060	89064	92068	95073
Patate douce	66122	71380	77056	80061	83066	86071	89076	92081	95086
Ignane	29742	32107	34661	36012	37363	38714	40065	41416	42767
Pomme de terre	4132	4461	4815	5002	5189	5376	5563	5750	5937
Huile de palme	60328	65126	70305	73046	75787	78528	81269	84010	86751
Légumes	82652	89225	96320	100076	103832	107588	111344	115100	118856
Fruits	206599	223028	240764	250153	259542	268931	279320	287709	297098
Blé	33789	36476	39377	40912	42446	43981	45516	47051	48586
Bovins	17494	18885	20387	21183	21978	22773	23571	24366	35161
Ovins	475	1052	1136	1180	1224	1268	1312	1356	1400
Lapins	6017	6495	7012	7285	7558	7831	8104	8377	8650
Porcs	5561	6003	6481	6733	6985	7237	7489	7741	7993
Volailles	3011	3250	3509	3645	3781	3917	4053	4189	4325
Poissons	66262	71532	77220	80321	83242	86253	89264	92275	95300

Sources : Division Provinciale du Plan

Prévision en fonction des estimations sur les besoins alimentaires calculées au niveau national à 2.300 calories par jour et par personne et du taux de croissance démographique de 3,9 % ; à savoir : Homme adulte 3.300, Femme adulte 2.100 et Enfant 1.830

1. DIAGNOSTIC DE LA PROVINCE

1.1. LE PROFIL ENVIRONNEMENTAL

Sol

FORCES :

Le Katanga est caractérisé par la diversité des types de sol et est couverte principalement par trois types de végétations, à savoir : la savane herbeuse, la forêt claire et la steppe sur les hauts plateaux.

Dans les plaines fluviales et aux pieds des collines, les sols sont en général d'une bonne teneur en matière organique, favorable à la culture du maïs qui est l'un des aliments de base de sa population. D'autres cultures peuvent aussi y être cultivées sur ce sol sans apport de la fumure minérale.

Le Katanga est réparti en six (6) zones agropastorales d'importance inégale et qui se concentre selon les districts et villes (voir carte potentialités agricoles, page x).

La terre rouge peut être d'un grand apport pour la fabrication des briques (construction), entraînant le foisonnement des P.M.E. et absorber ainsi le chômage, permettant à la population d'avoir un revenu

L'existence des sols alluvionnaires à potentiel agricole est élevée, tandis que dans les hauts plateaux, le sol a une vocation pastorale, favorable à l'élevage du gros bétail.

Sous-sol :

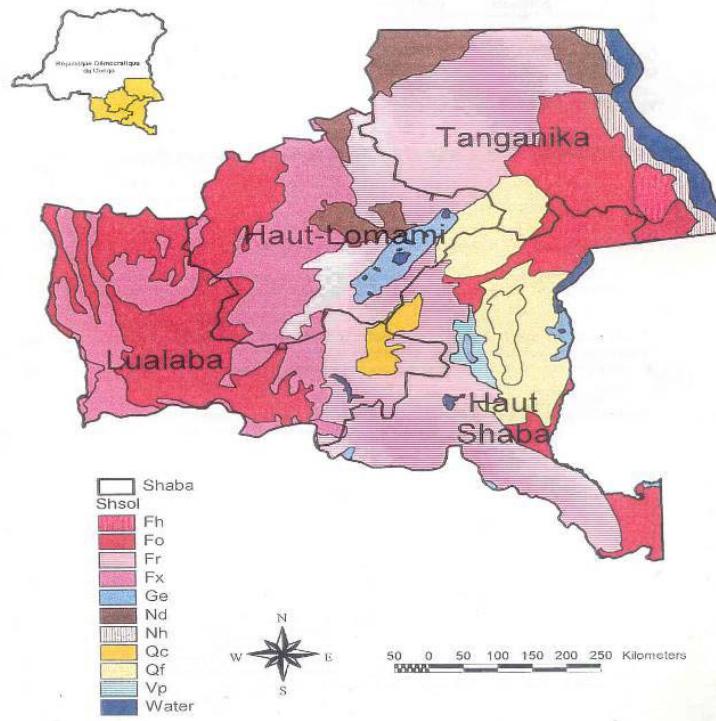
FORCES :

Le Katanga est une province essentiellement minière. Toute l'activité économique de la Province gravite autour de l'exploitation minière (industries, agriculture, banques, transport, eau, électricité, établissements humains, commerce, etc.).

Le Katanga regorge d'importants gisements de cuivre à haute teneur et des minéraux associés, renferme une grande diversité de minéraux qui fait d'elle la Province la plus exploitée du Congo.

Le Katanga possède les deuxièmes réserves mondiales en cuivre (exploitées jadis par la Gécamines), elles s'élèvent à 10 % des réserves mondiales, pendant que celles du Chili s'élèvent à 30 %, occupant ainsi la première place. Les réserves en cobalt s'élèvent à 80 % de celles du monde entier.

En l'occurrence, à partir des connaissances partielles actuelles, par insuffisance d'exploration de tout le Katanga, les ressources et réserves globales (certaines, probables et possibles) en métaux de base sont estimées à plus de 70 millions de tonnes de cuivre, 8 millions de tonnes de cobalt, 7 millions de tonnes de zinc... sans oublier le caractère poly-métal des gisements.



Ces données peuvent être revues à la hausse si la recherche des nouveaux gîtes minéraux est intensifiée par la prospection géologique selon les techniques modernes.

Les exploitations minières et les indices minéraux indiquent la présence dans les différents Districts des ressources et /ou réserves ci-dessous :

- **Haut Katanga:** cuivre, cobalt, zinc, nickel, or, germanium, salines, calcaire, uranium, platine, fer, plomb, argile, kaolin, manganèse, talc, granites, gypse...
- **Lualaba:** cuivre, cobalt, manganèse, or, diamant, pierres précieuses, kaolin...
- **Haut-Lomami:** étain, or, charbon, tantale, wolfram, fer, niobium, cuivre, argent, cassitérite...
- **Tanganyika:** or, calcaire, tantale, wolfram, niobium, cuivre...

La législation de référence est le Code minier (Loi No 007/2002 du 11 juillet 2002). Ce code est soutenu par les Régulations minières (Décret No 028/2003 de mars 2003) qui met en œuvre les provisions du Code. Le Code minier assure un cadre juridique pour réguler les pratiques environnementales des compagnies minières en RDC. De plus, il exige des compagnies minières de soumettre des Etudes d'Impact Environnemental (EIE) ainsi que des Plans de Gestion Environnementale du Projet (PGEP).

FAIBLESSES :

Le problème foncier :

D'une manière générale, la terre appartient à l'Etat. Toutefois, ce principe fondamental prévoit la consultation et l'accord des communautés autochtones et reconnaît donc la primauté du système foncier coutumier sur les terres occupées par ces communautés. Par conséquent, il existe deux régimes fonciers au Katanga.

L'individu en RDC ne peut pas être propriétaire de terre, seul le droit de locataire lui est concédé par le Chef coutumier ou l'Etat.

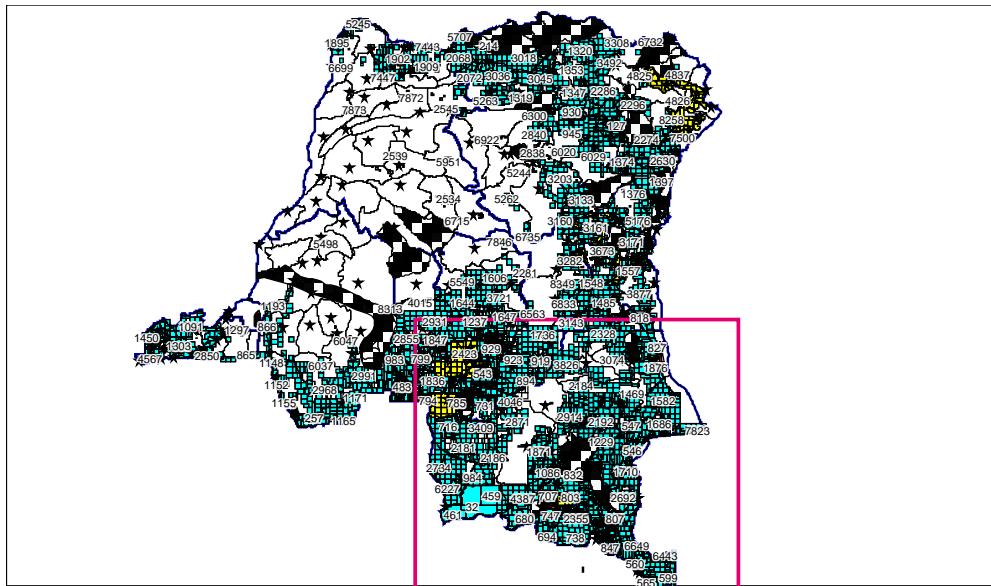
Cette situation décourage l'exploitation intensive des terres et contribue à l'appauprissement de la population. La ruée sur l'exploitation des mines, sur les concessions agricoles et forestières, l'expansion des villes provoquent des conflits de tout genre entre les opérateurs économiques, les chefs coutumiers, les villageois et les exploitants artisanaux. La loi foncière, le code minier et le code forestier n'arrivent toujours pas à résoudre ces problèmes en faveur des populations expropriées.

L'exploitation minière industrielle cause le déplacement de communautés traditionnelles ou mixtes. La plupart des communautés qui ont été déplacées par les compagnies minières n'ont aucune sécurité foncière et courent le risque de déplacements subséquents au rythme de l'expansion des activités d'exploration minière. Le plus souvent les terrains et champs alloués en remplacement suffisent à peine pour les besoins de la communauté et leur accès aux ressources naturelles (dont l'eau) est extrêmement réduit. Les règles dans le code minier sont facilement circonvenues et les documents sont en général indisponibles au public, même si les communautés locales sont sensées être consultées.

Certaines zones de la Province, suite à une forte pression démographique, connaissent de sérieux problèmes de dégradation des terres résultant principalement d'une polarisation inappropriée de l'occupation humaine et des activités qui en résultent et des variations climatiques.

L'exploitation du sol et du sous-sol :

L'ensemble de l'espace physique de cette province minière – morcelée en carrés miniers – est cédé aux opérateurs miniers pour son exploitation. A ce jour, près de 72% de la superficie du Katanga qui mesure 496.877 km² sont consacrés à l'exploitation minière. Le solde – soit 28% des terres – est répartie entre l'activité agropastorale, la chasse, la pêche, l'habitat, les infrastructures, la conservation de la nature (faune et flore) et le tourisme.



Cette politique de céder tout l'espace aux exploitants miniers comporte, à termes des conflits en termes de propriétés foncières, de sous production agropastorale, de crise alimentaire, d'appauvrissement du sol avec des répercussions sur la santé humaine et animale.

- L'exploitation abusive et excessive, risque d'entraîner à la longue sa détérioration, car la dépendance étroite du Katanga dans l'industrie minière peut lui être fatale en cas de catastrophes naturelles ou autres événements nocifs.
- L'absence de suivi de l'exploitation minière dans le secteur artisanal.
- Les feux de brousse incontrôlés qui appauvissent le sol ainsi que la pratique de l'agriculture traditionnelle qui repose sur le brûlis rendant de ce fait le sol inapte à l'agriculture.
- La teneur élevé du sol en métaux, et les pluies acides qui tombent de temps à autres rendent le phosphore pratiquement non disponible pour les plantes cultivées.
- Le manque d'une véritable politique d'urbanisation a favorisé la politique d'auto - construction qui est à la base des érosions dans les quartiers non urbanisés.
- Le manque de protection des versants érodés
- Les zones basses sont souvent inondées et favorisent l'explosion de certaines maladies.
- La proximité du désert de Kalahari.
- L'existence des chaînes des montagnes et des monts ne facilite pas la construction des chemins de fer pour relier les territoires de Kasenga, Pweto, et Moba.

- Le charbon à fort pourcentage en cendre (15 à 50%) et en matières volatiles (30 à 35%) donne un coke pulvérisant, limitant ainsi son utilisation comme combustible.

OPPORTUNITES :

Conscient de tous ces enjeux, le gouvernement provincial du Katanga a fait obligation aux opérateurs miniers de consacrer une partie de leurs concessions minières – un minimum de 500 hectares – à l’activité agropastorale.

Le Gouvernement a pris plusieurs initiatives sur l’exploitation des ressources naturelles de la province de Katanga à travers l’organisation des Tables Rondes (Mai 2008) qui ont résulté aux certaines conclusions et recommandations constituant une opportunité pour la Province :

- A peine 10% des opérateurs miniers de la Province font partie de Corporations professionnelles. Elles doivent pourtant adhérer à des Chartes de Bonne Conduite en vue d’un développement durable de la Province
- Les participants ont reconnu que le développement durable requiert le respect de l’environnement et des droits fonciers, le respect des droits sociaux ainsi que la prise en compte des besoins de terres pour le redéploiement des activités agricoles.

Les points de faiblesse du Code minier de 2002 ont besoin d’être rectifiés, notamment en regard de l’accès au public des études de l’impact social et environnemental et des plans de gestion de l’environnement.

Sol :

La chute des prises du cours des métaux et la dépendance de l’exploitation minière en général, a éveillé la conscience des Katangais, la population s’intéresse de plus en plus à l’agriculture, ce qui aura comme effet l’augmentation des revenus. Etant donné la diversité de son sol, la mécanisation agricole peut entraîner le développement des PME, allant de la transformation à la conservation et voir même à l’exportation vers les autres provinces et en pays frontaliers.

L’existence de larges plateaux pouvant favoriser l’élevage et le traçage des routes internes.

Sous-sol :

L’exploitation judicieuse du sous-sol du Katanga est en mesure de booster l’économie de la Province en particulier et du Pays en général.

De nombreux gisements des ressources minérales importantes ne sont pas encore exploités. On peut citer :

- les gisements de Fer de Kasumbalesa ;
- les gisements de Spodumène de Manono ne sont toujours pas mis en valeur malgré l'importance de leurs réserves en Lithium.

Les minéraux industriels comme l'argile et le gypse ne sont pas exploités, alors qu'ils peuvent fournir des intrants à divers industries locales.

L'existence de nombreuses substances sous forme d'indices à travers tout le territoire de la Province témoigne de l'insuffisance des travaux de prospection combien étudiés. Beaucoup de ces indices entreraient dans la catégorie de gisement. Ils pourraient ainsi contribuer au développement durable et à la réduction de la pauvreté dans la Province par une meilleure répartition de l'activité minière sur l'ensemble du territoire Provincial.

MENACES:

Du moment que les exploitants se sont accaparés de près de $\frac{3}{4}$ de la superficie de cette province, ils devraient tirer toutes les conséquences économiques et sociales d'une telle redistribution.

Le constat par l'UNEF que pour plus ou moins 26.062.080 hectares concédés aux entreprises minières (Permis de Recherche et Permis d'Exploitation) aucune consultation des populations locales n'a eu lieu alors que les considérations environnementales n'ont pas été prises en considération. L'UNEF regrette également le manque d'une définition d'une politique de gestion durable de ressources naturelles et des questions environnementales. Les élus du Katanga sont préoccupés par les effets négatifs de l'exploitation minière sur l'environnement dans la province. Selon eux, beaucoup d'écosystèmes sont détruits surtout autour des villes de Lubumbashi, Likasi et Kolwezi du fait de l'exploitation minière. Ces élus pensent que l'Etat congolais devrait prendre des mesures adéquates et préventives pour protéger l'environnement au lieu de se contenter de ne voir que les retombées financières et la création d'emplois qu'apporte cette activité.

Les luttes pour l'accès à la terre et les violences exercées contre les paysans ont lieu dans la province où la structure foncière est profondément inégale. Les nombreux conflits résultent, soit des déplacements d'une population de sa terre vers un espace improductif ; soit de revendications territoriales de groupes sociaux dominés qui cherchent à conserver des droits sur les terres où ils vivent.

L'usage de l'espace crée également des tensions entre communautés (agriculteurs-éleveurs, agriculteurs-pêcheurs, autochtones-étrangers) pour l'utilisation de mêmes territoires.

Les conflits fonciers, épuisement des minéraux (gisements) occupation anarchique des concessions, exploitation incontrôlée des mines du Katanga.

Eaux de surface et souterraines :

FORCES :

« Si l’Egypte es le don de Nil, Kalemie sera le don de Tanganyika ». Le lac Tanganyika par sa richesse en poissons est un potentiel énorme et des opportunités existent pour l’exploitation de cet énorme potentiel au niveau de Moba et de Kalémie.

Le Katanga contient plusieurs cours d’eau (Fleuve Congo et ses affluents) et les lacs les plus importants du pays, avec possibilité d’organiser un système de transport multi model reliant le Katanga aux provinces des deux Kivu, la Province orientale et enfin Kinshasa.

Par ailleurs, le Katanga possède une nappe phréatique abondante et ses eaux sont souvent de bonne qualité. Leur consommation serait ainsi une source appropriée aux problèmes de santé (maladies d’origine hydriques).

La diversité des sources d’eau souterraine (eaux froides, chaudes, Thermales, salines, thermo minérale) bien exploitées sont d’un intérêt économique évident. L’exploitation de ces eaux peut générer des emplois et procurer des revenus à la population.

Les nombreuses cours d’eau sont entrecoupés des chutes d’où possibilité d’ériger des barrages hydro-électriques.

Certains cours d’eau de la province facilitent la production de l’hydroélectricité. A cet actif, on compte les centrales : Nseke, Nzilo, Mwadingusha, Koni, Mpiana Mwanga, Kalule – sud, Kilubi opérationnelles après l’aménagement approprié de leurs sites.

Les centrales hydrauliques de N’seke et Nzilo sur le Lualaba, Mwadingusha et Koni sur la Lufira totalisent une puissance installée de 520000Kwa dans le sud Katanga, soit une capacité annuelle moyenne de plus de 2.875 millions de KWh.

La hauteur annuelle des pluies est plus élevée au Nord – Est où elle se chiffre à 1.546,8 mm et 141 jours de pluies par année. Les plus faibles valeurs de précipitations annuelles moyennes (960mm à 1.148,8 mm), nombre total de jours de pluies au cours de l’année (104,1jours de pluies) sont enregistrées au Sud de la province correspondant au type climatique CW et AW6.

Le mois de Décembre est le mois le plus pluvieux à travers toute la Province Katanga, tandis que celui de Juillet est le mois le plus sec. L’importance de la latitude accentue la sévérité de la saison sèche, elle augmente au fur et à mesure que l’on s’éloigne de l’Equateur.

FAIBLESSES :

L’accès à l’eau potable :

C'est une véritable contradiction en rapport avec l'abondance des eaux que regorge la province. Si en milieu urbain la population accède relativement à l'eau potable 84%, il n'en est pas de même de la population rurale. Comme dit précédemment, c'est seulement 29% de la population rurale qui a accès à l'eau potable. Cette eau est souvent polluée et porteuse des jeunes pathogènes, responsables des maladies hydriques, telles que le choléra, la fièvre typhoïde, les vers intestinaux etc.

En particulier, on constate :

Une faible couverture en desserte d'eau potable et de la gestion technique et commerciale par la Régideso (14 stations : Il s'agit de : Lubumbashi, Likasi, Kolwezi, Dilolo, Sandoa, Kamina-ville, Kabongo, Malemba-Nkulu, Bukama, Kaniama, Kalemie, Kabalo, Kongolo et Moba.).

En milieu rural, malgré la présence du Service National d'Hydraulique Rural (S.N.H.R.), le problème de fourniture d'eau se pose surtout pendant la saison sèche.

Une faible implication de la communauté dans la gestion des systèmes existants, surtout en milieu rural.

La voie de transport fluvial :

A part le Lwalaba qui est navigable sur environ 640 Km de Bukama à Kongolo et le lac Tanganika navigable sur presque toute son étendue, les eaux du Katanga sont pour la plupart entrecoupées des chutes qui empêchent un trafic quelconque à grande échelle.

La multiplicité des cours d'eau multiplie le nombre des ponts. Malgré ce potentiel, les voies navigables ne sont pas entretenues ou balisées (pas de dragage, ni de balisage) et se trouvent dans un état de dégradation avancée.

Ainsi, l'exploitation de ce réseau est parfois périlleuse surtout en saison sèche.

L'énergie hydraulique :

Les centrales hydrauliques de N'seke et Nzilo sur le Lualaba, Mwadingusha et Koni sur la Lufira produisent en dessous de 50 % de leur capacité.

L'exploitation des ressources halieutiques :

Le Katanga produisait 31 % de la production nationale de poisson en temps normal mais se heurte cependant aux problèmes relatifs à :

- la dégénérescence des écosystèmes de pêche
- le manque d'équipement de pêche
- l'absence de financement dans ce secteur

- la mauvaise gestion des écosystèmes.

OPPORTUNITES :

Eau de surface :

La Province du Katanga dispose d'un grand nombre de réserves d'eau de surface.

Tous les territoires sont charriés par d'importants cours d'eau qui par moment constituent à la fois des moyens de communication, des réservoirs de poisson et des sources d'eau de consommation.

Le fleuve Congo, le Lac Moero, Tanganyika et leurs affluents, riches en poissons, constituent un gage certain pour le développement de la pêche.

Les marais, qui couvrent également des vastes étendues, peuvent être mis à profit pour développer la riziculture de bas-fond, compte tenu les importations importantes de riz à Katanga qu'il pourrait pourtant produire.

Le lac Tanganyika par sa richesse en poissons est un potentiel et des opportunités existent pour l'exploitation de cet énorme potentiel au niveau de Moba et de Kalémie. Ce constat est aussi valable dans tous les autres territoires du Katanga qui sont arrosés par de nombreux et importants cours d'eau très riches en poissons tels que le Lualaba, le fleuve Congo, lac Moero, lac Changalele, lac Upemba, les rivières Lwizi, la Lukuga etc ...

- La pêche est pratiquée dans les différents cours d'eau qui sillonnent la province (fleuve, rivière), ainsi que dans les lacs naturels et de retenue. Cette activité est surtout du type artisanal, mais offre des possibilités d'exploitation industrielle sur le lac Tanganyika.
- D'autres cours d'eau, comme le Lualaba pourraient entraîner le tourisme et les activités balnéaires génératrices de recettes.
- Pour la pisciculture la disponibilité des nombreux cours d'eau permanents offre la possibilité d'aménager des étangs piscicoles sur de nombreux sites.

Le fleuve Congo et ses nombreux affluents souvent entrecoupés des chutes peuvent être utilisés pour la création et l'exploitation de l'énergie hydroélectrique et pour l'adduction de l'eau potable.

- La production de l'hydroélectricité : Plusieurs sites restent encore non exploités : chute de Kando en amont de Bukama, chute de Lufira au nord – Est de Likasi, les rapides de la luvua (Pweto) à Kiambi (chute Paulsen), portes d'enfer au nord de Kongolo, chutes Mulimbo sur la Lukuga au Nord de Nyunzu, chutes de la Lofoi, chutes de la Kiubo sur la Lufira au sud de Kansenia. Ces chutes se prêtent facilement à une mise en valeur viable.

Les sources chaudes et salines sont répandues dans le Katanga. Bien exploitées, elles sont d'intérêt économique évident. Dans le secteur du Katanga septentrional, nous avons 44

sources parmi lesquelles Kafinge est la source la plus chaude ($T^{\circ}100^{\circ}\text{C}$). Elles se répartissent en quatre secteurs dans la Province :

- Le secteur du Triangle Lubumbashi – Kasenga- Tenke
- Dans le degré carré de Kambove
- Le secteur de la Région des Grabens
- Les crêtes des monts Hackanson qui constituent la limite du secteur.

Les pluies abondantes en moyenne 6 sur 12 mois.

On observe des initiatives des privées de mettre en bouteille de l'eau captée aux différentes sources autour de la ville

Eau souterraine :

Avec un potentiel immense et diversifié, ce secteur peut être bien développé, les eaux traitées peuvent être fournies à la population, tandis que les sources thermales, salines, chaudes, froides et thermo minérales peuvent conduire au développement de l'industrie touristique.

MENACES :

Inondation, pollution, dégradation potentiel halieutiques, coût exorbitant de l'énergie électrique et de l'eau.

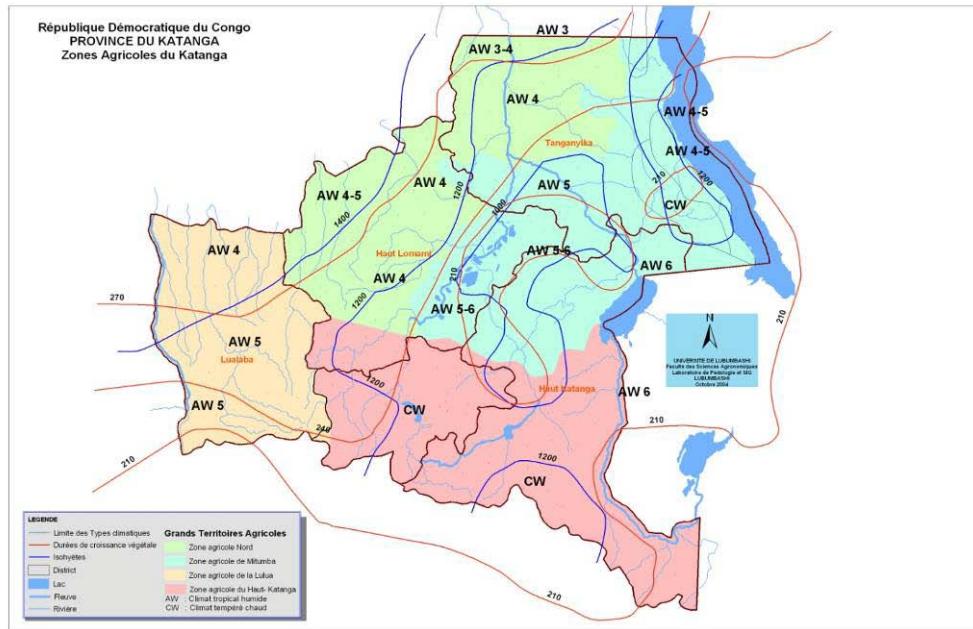
La pollution de l'eau de consommation domestique par des entreprises minières basées à Lubumbashi.

Air :

FORCES :

Située dans la zone tropicale, la Province du Katanga présente des conditions éco-climatiques favorables au développement de nombreuses activités.

L'altitude semble, plus que la latitude, influencer la température au Katanga. Dans le Nord du Katanga, altitude inférieure à 900m, la température moyenne est de 24°C , les mois les plus froids interviennent en Juillet – Août et les mois chauds en Décembre – Janvier.



Dans les hauteurs du Sud Katanga, la température moyenne tombe à moins de 20° C, le maxima de température est observé entre Septembre et Octobre, début de la saison des pluies, et le minima en Juin – Juillet.

L'amplitude annuelle augmente à mesure que l'on descend vers le Sud. Elle est de 20°C au Nord Katanga et dépasse facilement 8°C dans le Sud. De même, l'amplitude diurne est plus marquée dans le Sud que dans le Nord.

FAIBLESSES :

L'air est pollué du fait de rejet dans l'atmosphère de fumés chargées d'anhydrides sulfureux et de poussière de cuivre, de manière plus prononcé à Lubumbashi. Il y a aussi la poussière que soulèvent les vents pendant la saison sèche, il est de même des pluies acides ayant un effet néfaste sur l'environnement.

Les effets du réchauffement climatique commencent petit à petit à se manifester avec la diminution des pluies dans le Katanga, ce qui provoque le desséchement de quelques nappes phréatiques. Il faut aussi signaler l'absence d'un cadre approprié de recherche et de suivi du phénomène de la diminution de la pluviométrie.

OPPORTUNITES:

Avec ses deux types de climat, tropical humide et tempéré chaud, le Katanga a la possibilité de développer les énergies solaires et éolienne.

MENACES:

Pollution à cause de l'accroissement des usines d'extraction des minéraux, la poussière soulevée par les vents.

La moyenne annuelle des pluies a baissé de 100 mm avec comme conséquence d'une part, une diminution du niveau piézométrique d'une dizaine de mètres et d'autre part, la progression de la sécheresse à partir d'Afrique Australe.

La Faune :

FORCES

Le Katanga s'impose parmi les grandes provinces à vocation agro-pastorale, avec de grands cheptels de bovins et, à de moindres proportions celles de suidés, ovidés, capridés et des volailles.

Les élevages de bovins étaient concentrés dans les plateaux de Marungu qui s'étendent du Sud – Est au Nord-Est de la Province, plateaux qui offrent des conditions propices au développement de cette activité. D'autres noyaux se retrouvent dans la partie centre (Plateau de Biano), ainsi que vers l'Ouest de la province, le Lualaba.

Par ailleurs, les fleuves et autres rivières sont classés parmi les plus poissonneux du Pays.

L'existence de deux parcs nationaux et des réserves de chasse prouve à suffisance qu'il existe une faune diversifiée au Katanga et qu'il y a même des espèces protégés et non protégés, du fait même de l'existence des réserves de chasse.

En ce qui concerne les parcs, la Province du Katanga possédait avant la guerre deux parcs nationaux, six réserves intégrales, six réserves partielles, deux domaines de chasse touristique et trois domaines de chasse rurale.

Les parcs nationaux :

- Le Parc national de l'Upemba : il est à cheval sur trois Districts : le Haut Lomami, le Haut Katanga et le Lwalaba.
- Le Parc national de Kundelungu : il est en plein District du Haut Katanga, dans le Territoire de Kasenga.

- La Province du Katanga possédait avant la guerre deux parcs nationaux deux domaines de chasse touristique et trois domaines de chasse rurale.

Réserves et domaines de chasse :

- Réserve partielle de Kaniama dans le Haut – Lomami,
- Réserve partielle de la Lwama – sud dans le Tanganika,
- Domaine de chasse de Mulumbu dans le District de Kolwezi, Territoire de Lubudi. Il abrite des antilopes de roseau.
- Domaine de chasse de Lubudi-Sampwe dans Kolwezi et le Haut Katanga, Territoires de Lubudi, Kambove et Mitwaba,

Cette faune permet aussi la diversification de la nourriture et constitue aussi une source de revenus des chasseurs.

FAIBLESSES :

Du fait de la chasse et du braconnage, les animaux se sont réfugiés loin dans la forêt. Faute d'une réglementation efficace, il y risque de disparition de certaines espèces.

- L'Exploitation minière artisanale constitue également un danger pour la faune.
- Invasion des Parcs par des artisanaux et autres braconniers ;
- Le système de prédation induit par les guerres ;
- Impossibilité de protection des animaux encore existant dans les sites.

OPPORTUNITES :

Le reboisement et la protection de la nature notamment la protection des espèces rares ou menacées de disparition.

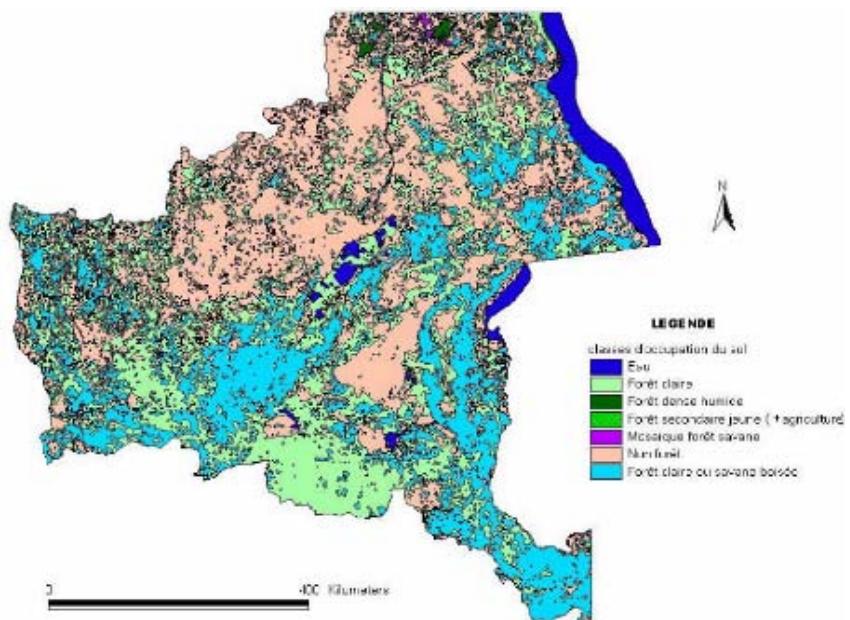
Avec l'accroissement du cheptel bovin, les déchets organiques dégagés pourrait servir d'engrais agricoles.

Il y a aussi la possibilité de mettre en place une politique de peuplement des espèces animales à vocation touristique et la création des Jardins Zoologiques.

La Flore :

FORCES :

L'Existence d'une galerie des forêts le long des cours d'eau dénote de la présence de plusieurs essences végétales qui favorisent l'exploitation du bois de chauffage et du charbon, tandis que d'autres servent d'ornement, de traitement pathologique et de lutte contre les érosions et les ravins.



L'exploitation du charbon de bois, estimé à 89.000 tonnes en 2008 pour une valeur totale de 7.911.000.000 millions FCFA, et qui représente 95 % de la valeur totale de la production en foresterie (suivi par le bois de feu et le reboisement).¹

Le Katanga, outre les grandes cultures mécanisées dans le Sud, pratique aussi des cultures maraîchères telles que la banane, la courge, la tomate, les différents légumes et produit certains fruits tels que les citrons, les oranges, les pamplemousses et les mandarines.

FAIBLESSES :

Par rapport à d'autres provinces, le Katanga ne représente que 2% des forêts, dont plus de 80% se trouvent dans les zones minières. La superficie totale est estimée à 10.000 km².

En dépit de ses ressources naturelles, le Katanga connaît une déforestation inquiétante durant ces dernières années. La déforestation est le produit de l'interaction de nombreuses forces environnementales, sociales, économiques, culturelles et politiques agissant dans une région bien déterminée. L'exploitation minière, l'exploitation intempestive des bois pour besoin de combustible et de construction ainsi que la culture sur brûlis, restent toutefois les causes principales de la déforestation dans cette province.

¹ Cadrage macro-économique, province de Katanga, DEME, Ministère du Plan, 2009

Et cela n'est pas sans conséquence: l'augmentation des écarts de températures et la violence des vents ; réduction de la pluviométrie ; augmentation des ruissellements ; érosion ; risques des crues ; réduction des infiltrations et baisse de niveau des nappes phréatiques ; destruction de la réserve d'eau contenue dans la biomasse forestière et réduction de l'évapotranspiration. Il a été également constaté dans cette même région tropicale, que l'eau souterraine qui n'est plus aspirée par les racines des arbres, remonte par capillarité, entraînant avec elle les oxydes de fer qui s'accumulent et précipitent en surface.

Les régions principalement affectées sont celles situées au Nord - Est, dans les territoires de Kalemie, Pweto et Mitwaba ; au Nord - Ouest, dans toute la région longitudinale allant de l'extrême Sud - Ouest de la Province du Katanga ; au Sud, dans le District du Haut Katanga.

A ces manifestations provinciales de la dégradation des terres s'ajoutent également celles des hinterlands de tous les grands centres urbains, notamment Kolwezi, Kamina, Kipushi, Likasi.

L'absence d'une politique de culture de reboisement, le non respect des normes réglementaires est un des handicaps au point faible du Katanga, en plus :

- Les feux de brousse incontrôlés
- Les érosions autour des grands centres urbains et autres.
- La grande dépendance de la grande majorité de la population rurale des forêts pour sa survie quotidienne.

OPPORTUNITES :

- La grande forêt ombrophile du Nord et herbeuses au Sud offre des possibilités énormes en matière d'exploitation forestière
- La flore du Katanga peut favoriser la recherche pharmaceutique. En outre, une petite industrie forestière (menuiserie, construction des baleinières etc.) ainsi que la promotion de l'écotourisme sont envisageables.
- Les vastes prairies et savanes du Lwalaba , du Nord, Nord -Est et le plateau de la Biano, sont une opportunité pour l'élevage du gros bétail.
- L'exploitation des dérivés du bois comme le charbon de bois, le bois de chauffe etc.
- Le reboisement comme source de revenu pour des populations
- Il est essentiel de développer des outils d'aide à la décision publique concourant à une gestion optimale et au développement durable de la province du Katanga en tenant compte des aspects de déforestation mais aussi des dynamiques spatiales du territoire.

MENACES :

On observe une baisse des précipitations et des perturbations climatiques consécutives au déboisement principalement relevé autour de grands centres urbains et autres.

Environ 964.000 m³ de bois par an sont coupés pour de raisons de chauffage ou de construction.

<i>Indicateurs</i>	<i>Taux</i>
Taux de déforestation	0,4%/an
Superficie de déforestation nette annuelle en zone de forêt	87.000 ha
Exploitation et exportation de grumes de bois d'œuvre	72.000 m ³
Bois de service (perches de construction)	800.000 m ³
Consommations bois chauffe	18,7 millions de m ³ (0,28 stère/personne/an)

L'augmentation continue de la population urbaine a entraîné une augmentation globale du bois de feu, d'environ 6,5 % par an. Cette situation entraîne non seulement l'appauvrissement et la dégradation des sols mais aussi la disparition des espèces végétales et animales, la destruction complète de la forêt et du gîte des animaux.

1.2. LE PROFIL SOCIAL

L'analyse diagnostique révèle que le Katanga, malgré ses potentialités immenses, renferme une population encore pauvre.

En effet, la province accuse à cause des guerres et de la présence des groupes armés dans sa partie nord, de grands retards en matière d'accès à l'éducation, à la santé, à l'eau potable, à l'assainissement de base et à l'électricité. Les disparités entre les sexes sont telles que la femme reste marginalisée en divers points de vue surtout dans les zones rurales. L'habitat est indécent dans une grande partie de la province avec la présence des habitations en paille et en briques adobe. Le secteur productif est focalisé davantage sur le secteur minier, surtout dans sa partie sud, où il est à même de générer la richesse et les emplois; tandis que le secteur agropastoral et manufacturier se développent timidement. La dynamique communautaire ne jouit pas du soutien nécessaire pour la rendre performante.

Tous ces éléments réunis plongent le Katanga dans un paradoxe d'une pauvreté généralisée avec une incidence largement au-dessus de la moyenne nationale (87,8% de pauvres au Katanga contre 71,3 % pour la RDC).

FACTEURS DE STABILITE SOCIALE

L'Accès à l'emploi :

Indicateurs :

Le taux de chômage urbain pour la province de Katanga a passé de 26,74 % en 2001 pour les jeunes entre 15 et 24 ans à 22,11 % en 2005, mais a monté de 10,42% pour l'année 2001 à 13,5% en 2005 pour l'ensemble de la population Katangaise. ²

Taux de chômage urbain			
2001		2005	
15-24 ans	ensemble	15-24 ans	ensemble
26,74	10,42	22,11	13,5

Forces :

D'après les informations reconstituées, l'activité minérale emploierait environ 150.000 personnes comme ouvriers ordinaires travaillant et payés à la tâche sur la journée. Ces ouvriers travaillent sans normes techniques, sécuritaires et environnementales.

² Rapport de pays, OMD

En milieu rural, 80% de cette population s'adonne à l'agriculture; les femmes prédominant dans le secteur informel aussi bien en milieu rural qu'urbain.

Exemple de micro-finance :

Au Katanga, dans la ville minière de Kolwezi, le microcrédit qu'accorde le Trust Merchant Bank constitue un rempart au développement socio-économique des femmes de Kolwezi. C'est évident que la campagne menée par la Mairie de Kolwezi, Madame Charlotte Cime Jinga, en vue de l'évacuation des femmes dans les différentes carrières minières a connu un succès. Aujourd'hui, la population de cette ville minière se réjouit de la manière dont les femmes ont pensé autrement l'autoprise en charge individuelle ou collective.

Située à 313 km de Lubumbashi, au sud-ouest en RDC, la ville de Kolwezi regorge d'immenses gisements de cuivre et de cobalt exploités par la générale des carrières et des mines. Suite à l'arrêt des activités de la Gecamines groupe Ouest, il y a eu ruée vers le hand picking [ndlr cueillette à la main des minéraux] pour la survie de nombreuses familles et ce sont les femmes plus particulièrement qu'on trouvait sur les différents sites miniers. Grâce aux interventions de la banque Trust Merchant Bank, considérée comme une banque de proximité, des avantages de promotion ont été envisagés. Devant cette opportunité, les femmes de Kolwezi ont saisi l'occasion pour accéder au micro-crédit de l'ordre de mille USD pour s'adonner à des activités productives. Cette somme empruntée sans intérêt est remboursable en vingt semaines pour permettre aux bénéficiaires de déployer d'intenses activités commerciales de consommation courante. A ce titre par exemple, madame Giselle Mbombo, résidant dans la cité manika s'est dite satisfaite de ses diverses transactions commerciales qui lui rapportent des lendemains meilleurs. Car dit-elle parmi ses affaires, elle vend la bière en gros et les usagers. Aujourd'hui, elle a équipé entièrement sa maison grâce à cet investissement, ses conditions sociales sont également améliorées car elle se sent plus à l'aise et confortable. Les mêmes appréhensions sont celles de madame Kayiba, chef de service urbain de l'habitat qui exerce les mêmes activités car elle se dit satisfaite et encouragée.

En guise de conclusion, madame Joséphine Hwange, chef de service urbain de la condition féminine et famille se déclare optimiste et recommande aux bénéficiaires de persévérer dans cette opération en vue de mériter davantage la confiance des bailleurs des fonds et respecter les engagements.

Faiblesses :

La Province du Katanga n'est pas épargnée par le chômage qui est un véritable fléau de la société congolaise en raison de l'accroissement rapide de la population en âge de travailler face à la pénurie d'emplois.

Le taux de chômage urbain a passé dans la province de 10,35 % en 2011 à 13,5 % en 2005. Avec l'effondrement de la Gécamines, plusieurs entreprises ont fermé.

Les entreprises chinoises se sont caractérisées en 2008 par une fermeture illégale de leurs activités causant ainsi d'énormes préjudices aux droits des travailleurs.

Au premier novembre 2008, 41 des 75 entreprises de traitement à Katanga avaient abruptement arrêté leur production, les autres l'ayant réduit. Environ 300 000 emplois miniers

ont été perdus à Katanga, les entreprises mothball (mettre en arrêt) leurs opérations ou ralentissant leur production. Bien que certains opérateurs miniers aient repris leur activité, celle-ci s'est considérablement réduite.

Les principales contraintes demeurent l'absence de stabilité politique et la mauvaise gestion lesquelles ont eu des répercussions négatives pendant ces dernières décennies dans le secteur de l'emploi, du travail et de la main d'œuvre.

Les contraintes majeures sont caractérisées notamment par :

- Une absence d'une politique incitative pour l'encadrement adéquat de la promotion de l'emploi dans les entreprises et le secteur productif ;
- Un développement anarchique du secteur informel non encadré ni capitalisé économiquement par l'Etat ;
- Un faible revenu des travailleurs entraînant grève perlée, sous-production, spoliation, corruption, concussion, avec effets néfastes sur la production ;
- Une absence de la culture du travail et d'un programme efficace de recyclage ayant un impact négatif sur le rendement et performance professionnelle ;
- Une difficulté d'application du nouveau code de travail du fait de la carence des mesures d'application et du manque de renforcement des capacités des agents chargés de leur exécution.

Dans ce secteur il y est relevé le % élevé de la population vivant en dessous du seuil de pauvreté (87,8% contre 71,34% RDC)

- La déficience du système de protection sociale
- Le faible taux d'emplois structurés (6,8% contre 58,4 d'indépendants selon l'enquête 1-2-3)

En ce qui concerne le secteur informel, faute d'encadrement et suite à la destruction du tissu industriel, il s'est développé de manière anarchique et exponentielle ; il représente dans l'ensemble 90,2% (Enquête 1-2-3) dont 60.000 exploitants miniers artisanaux (Rapport du séminaire d'encadrement de l'exploitation minière artisanale au Katanga, du 22 au 23 juin 2004).

Les conditions de travail de l'exploitation minière artisanale sont dangereuses : les creuseurs travaillent sans équipement de protection, dans des puits non étayés et non ventilés. Dans certaines mines, la présence d'uranium augmente les risques pour la santé des travailleurs, ainsi que pour l'environnement.

Des milliers d'enfants continuent à être exploités dans les mines et carrières artisanales au Katanga. Dans les mines et carrières de Kabunji, Mumambe, Shamitumba, Kamatanda, Kolomoni, Kisakala, Kasonga, Kateketa, Hewa Bora, Mbula pour ne citer que celles-là, les

enfants, certains constitués en petits groupes, les autres associés à leurs familles biologiques sont contraints à ces travaux, afin de survivre. La vulnérabilité des familles liées au quasi-effondrement de la Gécamines et le peu d'alternatives économiques viables encouragent les familles à faire contribuer leurs enfants au revenu familial.

D'autre part, les négociants alimentent une certaine demande pour le travail des enfants. Ils cherchent à les recruter pour leur moindre coût et leur docilité. Enfin, la non application du nouveau code minier, le manque de moyens humains et matériels du Service d'Assistance et d'Encadrement du Small-Scale Mining, de l'inspection du travail et de l'inspection des mines, ainsi que le laxisme dont font preuve les autorités sont autant de facteurs qui expliquent l'accroissement constant du nombre d'enfants travaillant dans les mines.³

A Katanga le nombre croissant de compagnies minières entreprenant une exploitation à l'échelle industrielle dans de vastes concessions affecte directement l'exploitation minière artisanale et de faible envergure. L'exploitation minière artisanale reste l'une des activités économiques les plus importantes dans et autour de Kolwezi. En termes de nombre de personnes impliquées, le secteur artisanal reste l'activité minière la plus répandue dans la région. L'exploitation minière artisanale s'est développée suite au déclin de Gecamines. Mais il n'est désormais plus possible de la considérer comme une stratégie « d'apaisement social ».

Le combat pour les ressources minières a déjà créé des tensions entre les mineurs artisanaux et les compagnies minières « officielles » dans des lieux tels que Kolwezi. Ce phénomène risque de prendre de l'ampleur alors que les mines à l'échelle industrielle s'ouvrent à la production. La plupart des mineurs artisanaux sont des soldats démobilisés ainsi que de jeunes gens qui ne connaissent guère d'autres moyens de subsistance à part l'exploitation minière artisanale et le combat. Les mineurs artisanaux sont extrêmement vulnérables car ils ont été et continuent d'être victimes de déplacements forcés, de mauvais traitements, de harcèlement, d'extorsion, de violence et de violations des droits de l'Homme.

Dans le secteur de la micro finance, il est remarqué le faible accès des communautés aux sources de financement (micro crédit), l'ignorance des conditions d'accès au micro crédit et la méfiance des banquiers qui hésitent à investir massivement dans ce secteur. Les mamans tontines qui excellent dans ce domaine courrent et font courir à leurs membres les risques de vol et ou de mauvaise gestion.

Opportunités :

Quant à l'emploi informel, sa structuration devra être envisagée compte tenu de son ampleur, de l'importance de sa main d'œuvre et de la masse monétaire charriée; l'encadrement des exploitants miniers artisanaux constituerait un moyen efficace de lutte contre la pauvreté et une source de recettes pour le trésor.

³ Le travail dans les mines constitue une des pires formes de travail des enfants telles que décrites dans la convention n°182 de l'OIT. Le code de travail de la RDC interdit par ailleurs le travail de toute personne de moins de 18 ans dans les mines.

En ce qui concerne la micro finance, il y a lieu d'entrevoir le renforcement des structures et la création des banques commerciales et des micro-entreprises (PME) ainsi que la promotion de l'entrepreneuriat féminin. De façon générale, la femme joue un rôle socioéconomique très remarquable non seulement dans l'éducation des enfants et dans les travaux ménagers, mais actuellement, elle vient en appui au budget manéger à travers des activités de production commerciales et son implication dans la participation et la création des associations et coopératives de développement s'est de plus en plus accrue.

Menaces :

Dans le domaine de l'emploi, les principaux risques découleraient notamment des facteurs ci-après : démission, absentéisme et désertion, corruption et clientélisme, grève, fuite des cerveaux et surcharge fiscale.

Dans le domaine de l'emploi informel, les risques proviendraient des tracasseries administratives et financières, du non paiement des taxes et de la fraude.

Quant à la micro finance, les menaces découleraient de l'esprit individualiste, des vols, des détournements, de l'insolvabilité des membres et de la thésaurisation.

Il y a lieu de signaler aussi que les activités minières ont attirées les femmes des milieux ruraux vers les centres miniers et urbains (cfr monographie du Katanga 2004).

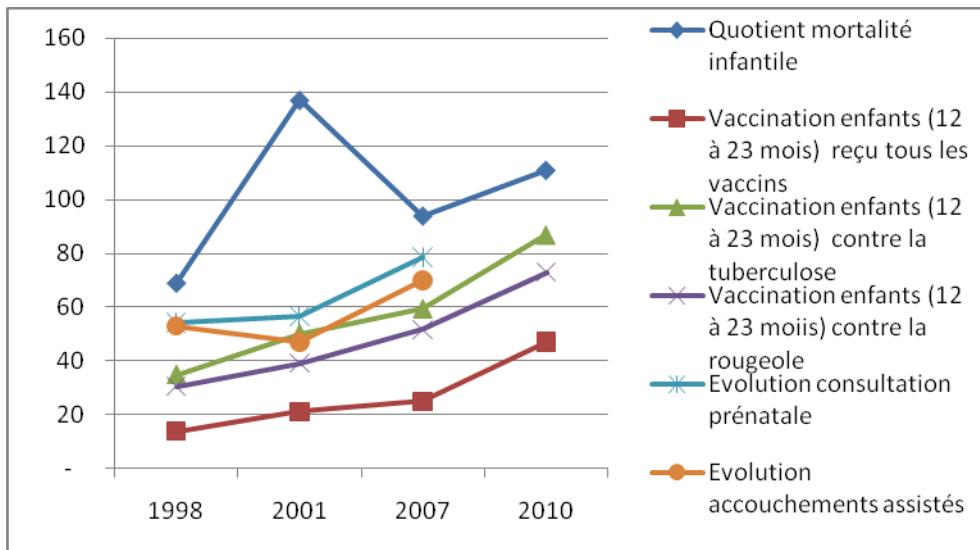
Santé :

Situation dans la province de Katanga de l'évolution des indicateurs OMD – objectif 4 (mortalité enfants) et 5 (santé maternelle) :⁴

	Indicateurs	1998	2001	2007	2010
Objectif 4	Quotient mortalité infantile	69	137	94	111
	Vaccination enfants (12 à 23 mois) reçu tous les vaccins	14	21,2	25	47
	Vaccination enfants (12 à 23 mois) contre la tuberculose	34,9	50,2	59,5	87
	Vaccination enfants (12 à 23 mois) contre la rougeole	30,6	39,2	51,7	73
Objectif 5	Evolution consultation prénatale	54,4	56,7	78,7	

⁴ Rapport pays 2010, OMD

Evolution accouchements assistés	53	47,2	70	
----------------------------------	----	------	----	--



Forces :

Dans ce secteur, l'existence du cadre légal et statuts juridiques, le perfectionnement du personnel médical et la présence d'une structure organisationnelle des organes statutaires, l'existence d'un système d'information, des programmes du système de santé appuyé par les PTF, la multiplicité des centres de santé créés par le secteur privé ainsi que des structures sanitaires publiques constituent une force pour la province.

Dans l'ensemble, il semble que les structures médicales soient en meilleur état avec des infrastructures dans un état plus satisfaisant que dans d'autres provinces.

En effet, 85% du personnel de santé sont réguliers, 76% des activités de lutte contre le sida sont organisées, 47% de couverture vaccinale des enfants de 12 à 23 mois en 2010 contre 25% en 2007

Situation des infrastructures sanitaires (ELSS 2009)

	Nombre ZS avec HGR	Nbre hôpitaux	Nbre CRS	Nbre HGR de l'état	Nbre HGR confession religieuse	Nbre HGR privés	Nbre Kites métalliques montés	Lits montés pour 10.000 habitants
Katanga	55	132	113	35	18	10	11.795	13,18

La gestion financière des structures médicales dans la province sont généralement bien assurée, contrairement dans d'autres provinces, avec 82% ayant une comptabilité financière, 60 ayant un budget et 14% ayant un compte en banque.

Faiblesses :

La couverture sanitaire des services reste encore faible dans la province, les activités sont concentrées dans la botte sud de celle-ci, et principalement dans les Villes de Lubumbashi, Likasi, Kolwezi, dans lesquelles nous trouvons des zones de santés, (ZS) avec les paquets «complets » d'activités.

L'enquête des évaluations citoyennes révèle que les usagers autant que les prestataires déplorent en effet l'insuffisance des infrastructures de santé (42%).

Tableau : Problème principal du secteur de la santé selon les ménages et les usagers :

	Usagers	Ménages
Insuffisance des infrastructures de santé	42 %	38 %
Éloignement des infrastructures de santé	18 %	17 %
Absence des fournitures en produits pharmaceutique	13 %	15 %
Absence des matériels appropriés	9 %	13 %
Vétusté des infrastructures de santé	7 %	7 %
Personnel de santé démotivé	7 %	5 %
Insuffisance de personnel qualifié	5 %	4 %
Autres		1 %
Effectif	1.228	370

Un des obstacles à l'accès aux soins de santé reste le prix du service. La grande majorité des usagers considèrent en effet qu'il est trop élevé que ce soit dans les structures publiques (89%), privées (80%) ou confessionnelles (86%).

80 % des ressources financières en 2009 des structures médicales proviennent des usagers payant comptant.

Le faible budget alloué au secteur de la santé et non transparence dans la gestion. Il a été établi que les dépenses dans le secteur de la santé sont estimées à 18 dollars par tête d'habitants. En effet, 7USD seraient dépensés par les ménages, 7USD par les bailleurs internationaux et 4USD par l'Etat.⁵

⁵ Evaluations citoyennes, septembre 2010

L'Etat intervient à 11% dans les salaires du personnel médical. D'autres revenus du personnel proviennent des financements par les bailleurs et du paiement des usagers. En plus, 57% du personnel médical ne sont pas satisfaits de leur rémunération.

Il a été relevé par contre dans ce secteur ce qui suit :

- l'insuffisance et la baisse de qualité des services et des soins surtout dans le secteur public
- le nombre insuffisant des médecins (1/26.396)
- le taux le deuxième plus élevé de la mortalité infantile (111 à 2010), après le Sud-Kivu (taux de mortalité infantile moyenne au niveau national : 97)⁶
- la recrudescence des maladies endémiques, épidémiques et émergence d'autres
- l'insuffisance des médicaments et/ou leur accessibilité
- le faible taux d'utilisation des services de santé
- la faible couverture vaccinale 47% (Rapport OMD)
- l'insuffisance du personnel qualifié
- les recrutements et les affectations imposés par la hiérarchie

Opportunités :

L'état s'est engagé à consacrer 15% du budget national au secteur de la santé afin d'améliorer l'accès aux soins de santé, principalement en investissant dans les infrastructures.

Menaces :

Sur le plan de la qualité et du fonctionnement des infrastructures sanitaires, les menaces proviendraient des facteurs ci-après:

- Délabrement et sous équipement des infrastructures sanitaires
- Guerres et troubles sociaux
- Retrait ou départ de certains partenaires. LE financement de l'aide extérieure est caractérisé par la multiplicité des bailleurs aux approches différentes.
- Modicité du budget alloué au secteur de la santé

⁶ Rapport pays 2010, OMD

- Démotivation accrue du personnel médical
- Fuite des cerveaux.

Tandis qu'en ce qui concerne la santé de la population, les risques pourraient provenir des facteurs suivants :

- Faible contrôle des officines pharmaceutiques et centres de santé
- Coutumes et croyances avilissantes
- Pauvreté des ménages/ faible revenu de la population

Alimentation

Forces :

La faible dépendance de la province en produits alimentaires locaux de base (manioc, maïs, avocat, ananas, bovins etc.) et la présence de plusieurs marchés, alimentations, voies d'évacuation des produits et autres points de vente constituent une force pour la province.

Faiblesses :

Par contre la province du Katanga est caractérisée par une insécurité alimentaire liée essentiellement à la pauvreté, aux us et coutumes. Sur une population estimée en 2009 à 9.242.345 habitants, le taux de malnutrition globale est de 12,2% et celui de malnutrition aigüe et sévère de 6,5% (Rapport PNUD sur la Pauvreté et conditions de vie des ménages ; Province du Katanga).

Cette insécurité est constatée par la proportion importante d'enfants de 0 à 5 ans avec faible poids et taux élevé d'enfants mal nourris.

Elle est due par : l'absence de la sécurité alimentaire (faible revenu financier, ignorance des groupes d'aliment, ignorance de la méthode de cuisson), l'absence de certains groupes d'aliments essentiels, l'ignorance de la qualité d'aliments nutritifs ; le manque et ou l'insuffisance des centres nutritionnels, ce qui a pour conséquences : la présence de cas de kwashiorkor, le marasme, le cas d'anémie pour enfant, le faible rendement scolaire, la mortalité, la morbidité, etc.

Les enquêtes provisoires MCS2010 démontrent qu'au Katanga le taux d'enfants de moins de 5 ans avec une insuffisance pondérale est de 21% et ceux souffrant d'un retard de croissance est de 43%.

Opportunités :

La mesure incitant les entreprises minières de se lancer dans la production agricole, la campagne de sensibilisation au profit de la population, l'incitation de la population à la production agricole compte tenu des immenses potentialités que regorge la province sont des opportunités à exploiter.

Menaces :

Les principales menaces sont la famine, la mortalité, la malnutrition, le réchauffement climatique, les calamités naturelles, etc.

Assainissement

Forces:

L'existence du service d'habitat, de l'OVD, PNA et autres en sont des forces.

Faiblesses :

Les problèmes liés à l'approvisionnement en eau, à l'assainissement du milieu et à l'hygiène trouvent leur fondement dans le manque d'une politique d'hygiène et d'assainissement de grande envergure, l'insuffisance d'approvisionnement de la population en eau potable et Insuffisance des ressources financières, la mauvaise évacuation des excréta, immondices et eaux usées, la faible protection des ménages contre les intempéries et les insectes, le manque d'un système de décharge centrale, l'absence d'informations sanitaires fiables par suite du non fonctionnement du système national d'informations sanitaires, les structures de prestation délabrées avec des équipements vétustes, la résistance de la population à la pratique des mesures d'hygiène, etc.

Opportunités :

La présence des partenaires et autres acteurs de développement pouvant concourir à l'assainissement du milieu ainsi que l'organisation des campagnes de sensibilisation.

Menaces:

La pollution, les maladies, la pauvreté, la croissance démographique, la mauvaise gouvernance en sont les principales menaces.

Vie associative :

Forces :

Les tribus de la province sont caractérisées par un conservatisme des valeurs intrinsèques de cohésion de la communauté tout en étant disposées de recevoir des innovations dans les secteurs d'intérêt général. Tout programme de développement s'appuie sur les efforts internes de chaque tribu afin d'accélérer le processus devant concourir à l'obtention des résultats escomptés.

La province du Katanga regorge plusieurs structures de la vie associative notamment des groupes de théâtre, des groupes musicaux, culturels, sportifs, des jeunes, des syndicats etc. L'essor du football katangais au travers le TP Mazembe a permis à la communauté congolaise toute entière de retrouver une identité particulière sur l'échiquier national et international, constituant ainsi un facteur de cohésion extra provincial et de paix sociale.

Faiblesses :

L'insuffisance d'infrastructures adaptées et règlementations en la matière a fait que la jeunesse a sombré dans la frustration, l'analphabétisme : un bois mort de la société, une catégorie sociale frein au développement.

Le secteur de la jeunesse connaît les problèmes suivants :

- Insuffisance de la coordination, de programme et d'encadrement des structures de la jeunesse
- Manque d'appui aux associations des jeunes
- Faible participation de la jeunesse à la prise de décision sur les questions les concernant
- Insuffisance et inopérationnalité des structures de participation des enfants
- Lenteur dans le processus de mise en place d'un parlement d'enfants dans la province du Katanga.
- Inopérationnalité du conseil provincial de l'enfant
- La présence massive des enfants abandonnés et de la rue.

Le secteur du sport et loisir de la province du Katanga connaît quelques problèmes de manque et d'insuffisance d'infrastructures sportives, de faible encadrement des structures de gestion de différentes disciplines sportives, le manque de communication avec les structures se trouvant à l'intérieur de la Province.

Le faible niveau de l'intégration du genre dans le secteur de la vie est due à : la persistance des us et coutumes rétrogrades, la persistance des textes discriminatoires, la fiable prise de conscience des questions du genre par les hommes et les femmes, la faible jouissance des droits et devoirs des femmes et des hommes, la faible participation de la femme au processus de développement de la province et la surexploitation de la femme et de la jeune fille.

Il est à noter aussi l'insuffisance d'encadrement des personnes vivant avec handicap, l'inexistence d'encadrement et assistance des personnes de 3ème âge.

Opportunités :

La volonté politique provinciale et la présence des partenaires et autres acteurs avec l'implication des populations sont autant d'opportunités à capitaliser dans ce domaine.

Menaces :

Les principales menaces proviendraient de :

- Acculturation
- Emigration
- Fuite des cerveaux
- Marginalisation de certains groupes
- Pauvreté
- Dislocation et sectarisme

Habitat et urbanisme :

Forces :

La population urbaine de la Province représente environ 32% de l'ensemble de la population Katangaise.

L'existence des cimenteries, les petites et moyennes entreprises du secteur du bâtiment et construction constitue une force où en milieu urbain, plus de 80% des maisons sont construites en briques cuites ou en béton à ciments. Actuellement, on compte dans les principales villes de la province des bâtiments modernes en construction ou en réhabilitation avec l'apport des opérateurs du secteur minier.

Dans ce domaine de l'habitat, la répartition spatiale des ménages propriétaires de leur logement a connu une légère progression, en effet elle est passée de 67,6% en 2001 à 72,1% en 2010.

Faiblesses :

L'urbanisme, est caractérisé par l'existence des bidonvilles, le manque d'une politique d'urbanisation au niveau de l'Etat, l'inadéquation entre la croissance démographique et la capacité d'accueil des villes aggravée par l'exode rural, le développement de l'auto construction par manque d'encadrement et le non respect du plan de lotissement.

La province du Katanga accorde très peu d'importance au développement des milieux ruraux se traduisant par l'absence d'un plan de développement de l'habitat rural.

La grande partie de la population rurale utilise encore la brique non cuite (brique adobe) et la toiture en chaume ou en tôles des futs.

L'éparpillement des villages suite à des problèmes de diverses natures, ce qui a pour conséquence la difficulté à les doter des infrastructures collectives adéquates (écoles, hôpitaux, adduction en eau potable, électrification, autres besoins sociaux...).

En plus de la méconnaissance de la loi cadastrale, le manque des matériels modernes pour les travaux topographiques, le service de cadastre s'illustre dans les conflits des parcelles par l'octroi des documents parallèles pour une même parcelle et le non respect des dimensionnements des parcelles octroyées.

Les titres immobiliers sont caractérisés par les conflits permanents et entretenus par l'administration, entre le pouvoir coutumier et l'administration.

Opportunités :

Les caractéristiques du sol et du sous sol aptes à la fabrication des briques, tuiles et l'existence des certains types des minéraux utilisables dans les matériaux de construction, constituent les principales opportunités du secteur.

Menaces :

L'urbanisation sauvage, la guerre, les catastrophes naturelles, les érosions et ravins constituent des menaces possibles.

Paix et sécurité

Forces :

L'effectif total de la Police s'élève à 15.675 éléments pour l'ensemble de la Province dont 6.240 pour la Ville de Lubumbashi.

L'unification de la province et l'acceptation des autorités installées au chef lieu des entités quelle que soit leur origine ont permis à l'autorité provinciale d'avoir un contrôle réel sur sa province, sur la circulation des biens et des personnes.

La présence des forces de sécurité, la lutte contre le banditisme, certains cas de vol, meurtres, assassinats etc et l'effort de cohabitation pacifique entre les forces politiques en présence (partis politiques, associations socioculturelles) constituent d'autant des forces dans la province de Katanga.

Faiblesses :

Dans ce secteur, le délabrement des infrastructures, le sous équipement, l'absence de formation, le recyclage du personnel, le vieillissement du personnel, la violence sexuelle et la corruption, sont les faiblesses décelées, en outre les tracasseries policières et militaires, le banditisme et les vols à mains armées ou encore la modicité et l'irrégularité de paiement des soldes des militaires et policiers

Opportunités :

- La présence de l'auditorat militaire et de la Monusco
- Le développement du partenariat entre l'Etat et les partenaires internationaux.

Menaces :

Les conditions de vie misérables des travailleurs et mineurs artisans à Katanga nourrissent un ressentiment contre les étrangers (à la région ou au pays), ce qui peut attiser la violence interethnique ou les assauts contre les étrangers comme les travailleurs chinois.

L'influx de Chinois a causé une augmentation des loyers à Katanga, notamment à Lubumbashi, causant le déplacement forcé des locaux vers des cités où il n'y a ni installations sanitaires, ni accès à l'eau potable.

Justice

Forces :

La présence des cours et tribunaux

Faiblesses :

Délabrement des infrastructures judiciaires et pénitentiaires, la corruption, l'abus de pouvoir, la non indépendance de la magistrature, l'absence d'une justice de proximité, le sous paiement du corps judiciaire, la peur des représailles, l'ignorance des droits et devoirs, le manque de volonté politique pour installer un état de droit etc.

Cependant on peut y ajouter la faible jouissance des droits et devoirs des hommes et des femmes, la violation des droits de l'homme et le vieillissement des agents de la police.

D'après l'Enquête sur l'évaluation citoyenne de la qualité et de l'intégrité des services publics affectés par la décentralisation, il est relevé que la corruption des éléments de la police atteint 43%, tandis que celle des magistrats est estimée à 14%.

Opportunités :

L'existence de la faculté de droit, le recrutement des nouveaux magistrats, la présence des activistes de droit de l'homme, le partenariat état et partenaires internationaux.

Menaces :

En plus des facteurs susceptibles de menacer la paix et la sécurité, il y a : l'anarchie, l'abus de pouvoir, les arrestations arbitraires, etc.

II. DOMAINE : FACTEURS VERS UN CHANGEMENT /PROGRES SOCIAL

Education :

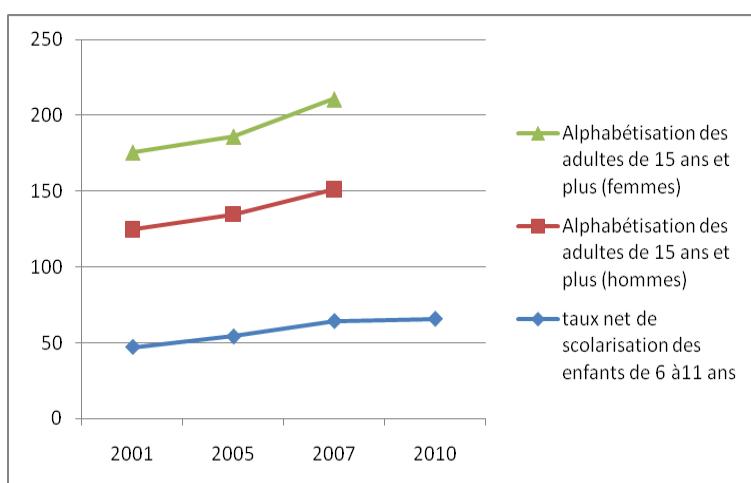
La Province du Katanga est subdivisée en 4 provinces éducationnelles : Katanga I (qui comprend le District du Haut Katanga, les villes de Lubumbashi et Likasi), Katanga II (qui correspond au District du Haut Lomami), Katanga III (qui correspond au District du Tanganika) et Katanga IV (qui comprend les Districts de Lualaba et le District urbano-rural de Kolwezi).

La province note des améliorations significatives : le taux brut d'admission est passé de 78% en 2006/2007 à 88% en 2009/2010 et le taux brut de scolarisation qui est resté stationnaire en 2006/2007 et 2007/2008 (61%) est passé à 69% en 2009/2010.

La Province du Katanga reste malgré ces évolutions positives, parmi les provinces de la RDC à faible niveau de scolarisation.

Situation dans la province de Katanga de l'évolution des indicateurs OMD – objectif 2 (éducation primaire) :⁷

	Indicateurs	2001	2005	2007	2010
Objectif 2	taux net de scolarisation des enfants de 6 à 11 ans	47,2	54,2	64,5	66
	Alphabétisation des adultes de 15 ans et plus (hommes)	77,5	80,6	86,8	
	Alphabétisation des adultes de 15 ans et plus (femmes)	51,1	51,5	59,6	



Forces :

⁷ Rapport pays 2010, OMD

Le Katanga dispose d'un grand nombre d'infrastructures scolaires, de la maternelle au primaire, secondaire et technique ou professionnel, et universitaire.

Quelques indicateurs montrant les acquis dans le domaine de l'éducation:

- Maternelle : plus ou moins 283 écoles dont 36,2% des locaux en bon état et 91,3% en dur.
- Primaire : 3.296 écoles dont 87,6% des locaux en bon état et 45,2% en dur.
- Secondaire : 1.525 écoles dont 0,2% des Arts et métiers ; 61,6% Général ; 21,4% Normal ; 1,8% Professionnel ; 14,9% technique avec 92,2% des locaux en bon état et 55,6% en dur.
- 80% des enquêtés affirment que les élèves s'assoient en classe sur des bancs
- 74% du personnel enseignant sont réguliers au service tel que révélé par l'enquête 2010, tandis que 71% des enquêtés trouvent bonne la disponibilité des enseignants
- 1,2% d'enfants de 5 à 24 ans en 2009-2010 fréquentent l'école.
- 6,8% des élèves fréquentant l'école sont au niveau primaire
- 70% des usagers affirment l'existence des comités de gestion dans les écoles

Actuellement, l'UNICEF et la Banque Mondiale sont des partenaires principaux de ce secteur.

En plus de ces forces on note également:

- Une forte participation des femmes parmi le personnel enseignant au niveau maternel; le ratio Enfant/Educateur est de 34.
- Au niveau primaire, il y a 26.920 enseignants dont 6.712 femmes ; ratio maître/élève est de 41
- Au niveau secondaire : 18.802 enseignants dont 10.736 femmes ; ratio élève/enseignant 18
- Le taux net de scolarisation est passé de 47,2% en 2001 à 66% en 2010
- 56,1% des enquêtés affirment que les établissements scolaires sont connectés à la Régideso.

Faiblesses :

Les résultats de l'enquête dans le cadre de l'évaluation citoyenne de la qualité et de l'intégrité des services publics, ont identifiés les contraintes liées à la prestation de service scolaires dans la province de Katanga :

Les contraintes liées à la prestation de service :	
Pauvreté élevé des parents	0,90%
Manque des locaux	41,10%
Manque des bâtiments adéquats	36,60%
Manque des moyens financiers	8,00%
Etat de délabrement avancé de locaux	6,30%
Manque des enseignants qualifiés	
Manque des manuels scolaires	4,50%
Aucune contrainte	2,70%

Il a été constaté dans ce domaine comme faiblesses :

- Faible taux de fréquentation scolaire des filles ;
- Délabrement des infrastructures scolaire ;
- 19,8% des établissements scolaires disposent d'un stock suffisant des manuels scolaires ;
- 47,4% des enquêtés estiment que les écoles n'ont pas accès à l'électricité et 39,3% estiment que les établissements scolaires ont des latrines à fosses sans dalle ou trous ouverts ;

A cela s'ajoute la mauvaise qualité de l'enseignement ainsi que l'insuffisance d'encadrement pédagogique. D'où le taux net de fréquentation au niveau du secondaire estimé à 23% tandis que celui de déperdition scolaire s'avère plus élevé chez les filles que chez les garçons.

L'enquête relève également l'insuffisance des écoles primaires en milieu rural et urbain, celle des écoles professionnelles et des métiers; à cela s'ajoute le taux élevé d'analphabétisme, l'insuffisance de financement pour l'éducation et la recherche scientifique ; tandis que la modicité des salaires et leur paiement tardif constitue aussi une des contraintes organisationnelles.

En ce qui concerne le mécanisme d'intégrité ,7% d'enseignants ou personnel œuvrant dans ce secteur demandent de l'argent ou des biens en nature aux élèves ; 58% des enquêtés estiment que cette demande sert à l'achat des cartes pré payées.

- 19% d'écoles dénoncent les cas d'harcèlements sexuels, corruptions, maltraitances des élèves etc.
- 27% d'usagers n'arrivent pas à payer la totalité des frais scolaires ;

- 78,6% des usagers affirment que les enfants sont chassés de l'école pour n'avoir pas payé la totalité des frais scolaires, tandis que 10% affirment que les frais sont payés en nature.
- 38% des usagers estiment que la gratuité de l'enseignement au primaire réduit la charge des parents pauvres.
- 58,7% des usagers estiment que la décision de suppression immédiate des frais scolaires serait salutaire pour les parents.
- 43,1% des enquêtés estiment que les établissements scolaires sont proches pour la fréquentation des enfants ; 34,2% des usagers pensent que le choix de l'école par les parents est fait en fonction de la qualité de l'enseignement

Dans le domaine de l'éducation, il a été relevé également le manque d'esprit d'initiative et de créativité, l'absence de la loi cadre, l'insuffisance du budget alloué à l'éducation, la corruption, le manque de transparence et des outils de gestion des ressources humaines, le manque des mécanismes de plaintes et d'anti corruption , la mauvaise gestion des ressources humaines et faible participation communautaire dans le fonctionnement des établissements scolaires.

Au niveau de l'enseignement supérieur on note :

- Manque de volonté politique pour l'application effective de différentes résolutions antérieures sur l'enseignement
- Réformes précipitées ne répondant pas au profil d'homme à former et manque d'orientations et encadrements des étudiants
- Centralisation à outrance des organes de décision
- Insuffisance des infrastructures par rapport à la demande
- Irrationalité dans l'autorisation et l'agrément des établissements d'enseignement supérieur
- Concentration à Kinshasa des centres et instituts de recherche

Opportunités :

Dans le secteur de l'éducation, l'engagement de l'état est d'investir 10% du budget national dans le secteur et de s'investir principalement pour garantir la gratuité du niveau primaire d'ici 2015. L'évolution des dépenses entre 2003 et 2009 de l'éducation primaire, secondaire et professionnelle de l'état indiquent une augmentation croissante et constante.

La quasi-totalité des enfants des enseignants bénéficient d'un tarif préférentiel (90%), ainsi que la majorité des enfants de fonctionnaires (62%) et des enfants des membres de la congrégation religieuse de l'école.⁸

Bien que les effectifs de garçons soient plus élevés que ceux des filles, en termes d'évolution, en 2009/2010, le taux de croissance de filles (25%) dépasse de 8 points celui des garçons (17%).

Menaces :

Même si les infrastructures scolaires aient considérablement augmenté depuis 10 ans, cela est contrebalancé par une arrivée massive d'une population en âge scolaire et le problème des infrastructures demeure important. En effet, on constate une croissance des effectifs de 21% est observée en 2009/10 par rapport à 2007/08.

La forte dépendance des contributions des parents-élèves pour le paiement des salaires des enseignants, les frais de scolarisation risquent de réduire l'accessibilité des enfants, en particulier des filles, à l'éducation primaire. 72% estiment que la première raison d'abandon de l'école par l'élève est liée à la difficulté financière.

La mal gouvernance dans le secteur constitue une menace pour la qualité des services comme indiqué dans le rapport de l'enquête citoyenne :

La transparence des frais scolaires des services de l'éducation en 2009		
	VRAI	FAUX
Les frais sont affichés ouvertement au public	52%	48%
les frais ne sont pas affichés	54%	46%
Les frais affichés sont respectés	53%	47%
Les frais affichés ne sont pas respectés	26%	74%
Les prix se fixent selon le bon vouloir du responsable	17%	83%

⁸ Évaluation citoyenne, services publics Évaluation citoyenne, services publics

Moyens de communication :

Forces :

La présence de plusieurs réseaux de communication et les messageries privées, des technologies d'information et de communication, ainsi que la libération de l'information et de la presse sont des forces pour la province. Aussi, 71% des établissements possèdent un téléphone portable.

Avec ses mini – stations terriennes de communication par satellites à Lubumbashi, Kolwezi, Kalemie et Kamina, tous les districts sont desservis par les émissions de la radio et de la télévision nationale. La province est desservie par l'axe de télécommunication par faisceau hertzien qui part de l'océan Atlantique à Lubumbashi, ce qui rend possible d'atteindre chaque centre du pays par téléphone à partir de ses principales villes. En plus, le réseau de téléphone cellulaire est en pleine expansion.

Faiblesses :

Ce réseau est actuellement en état de dégradation continue faute d'entretien et de réhabilitation adéquate. Celle-ci est totalement désarticulée et aussi entre les mains des particuliers à l'exception du transport ferroviaire. Il est important de signaler que la législation de ce secteur est lacunaire et anarchique.

Les équipements et les infrastructures de l'OCPT sont dans un état de délabrement très avancé, à cela s'ajoute la mégestion des ressources humaines et financières ; il a été aussi constaté l'absence de communication dans certains milieux.

La désinformation de la population constitue aussi une faiblesse dans ce secteur ; on note aussi la faible capacité technique des journalistes et la spoliation du terrain de la RTNC.

Accès à l'internet: 4% des établissements ont accès à l'internet

Opportunités :

- Amélioration des connaissances (savoir)
- Exploitation des NTIC (Nouvelles Technologies de l'Information et Communication)

Menaces :

Les facteurs susceptibles de menacer le secteur sont notamment : faible revenu, sur taxation, répression permanente des journalistes, faible financement des médias publics, désertion des médias publics, absence de liberté d'expression.

Moyens et infrastructures de transport

Les infrastructures de transport en Province bien qu'insuffisantes sont dans un état de délabrement très avancé par faute de suivi et d'entretien. D'une façon générale, plus de 50% du réseau routier est dans un mauvais état et le reste dans un état acceptable garantissant une vitesse moyenne de l'ordre de 30 km/h pour les routes en terre.

Elles constituent le principal problème prioritaire de la Province et de ce fait constituent un frein à une croissance économique durable qui favorise l'enclavement des territoires avec comme conséquence l'inaccessibilité de la population aux autres services sociaux de base.

Forces :

La présence d'un important réseau routier soit 18.609 km, d'un réseau hydrographique dense, et d'un réseau ferroviaire de 2.469 km, sans oublier les voies lacustres d'une longueur de 925 km constitue une force de la province. Le Katanga dispose d'un aéroport de classe internationale à Lubumbashi, de deux aéroports nationaux à Kamina et Kalemie, cinq aérodromes de deuxième catégorie et de cinquante deux aérodromes d'intérêt local privé.

District	Longueur des routes en kilomètres			Etat des routes de desserte		
	Revêtues	En terre	TOTAL	BON	MOYEN	MAUVAIS
Haut-Katanga	357	1 001	1 358	476	213	669
Haut-Lomami	30	1 206	1 236	363	192	683
Lualaba+ville de Kolwezi	-	1 346	1 346	537	191	621
Tanganyika	-	1 665	1 665	554	268	843
TOTAL GENERAL	387	5 083	5 608	1 930	862	2 813

Le réseau ferroviaire de la Province est sans conteste le plus développé du Pays : long de 2.469 Km et placé sous la responsabilité de la Société Nationale des chemins de fer du Congo, SNCC, relie les centres vitaux : LUBUMBASHI, LIKASI, KOLWEZI, DILOLO, KAMINA,

KALEMIE, BUKAMA, KABONGO, KANIAMA et KONGOLO. Il relie également le Katanga aux deux provinces du KASAÏ et au MANIEMA.



Le réseau ferroviaire joue un grand rôle dans le développement économique des zones rurales et dans l'approvisionnement des centres urbains en produits agricoles et manufacturés vers les zones rurales avec un raccordement à la voie par le Sud jusqu'au port de Durban ainsi qu'avec l'Angola par le port de Lobito.

Les voies lacustres de la Province d'une longueur de 925 Km couvrent les secteurs de Luapula-Moero (279 Km) et Lualaba (642 Km).

Tous ces atouts qui facilitent la mobilité des personnes et des biens à l'intérieur comme à l'extérieur de la province ont certes un impact économique et social indéniable.

Faiblesses :

Aujourd'hui, le Katanga, plus vaste que la France, n'est reliée à la capitale Kinshasa (8,5 millions d'habitants) située à 2000 km de forêts, que par avion. La Province du Katanga totalise 5.608 kilomètres des routes d'intérêt général dont seulement 414 kilomètres des routes asphaltées. La Province du Katanga compte environ 13.000 kilomètres des routes généralement appelées « routes de desserte agricole ». Ces routes, qui servent à relier les petits centres de production (petits producteurs agricoles) aux grands axes de communication allant vers les grands centres de consommation, se trouvent dans un état général d'impraticabilité et ne permettent d'assurer en grande partie que le trafic des vélos.

L'Office des Routes (O.R. en sigle), entreprise publique, est l'organe chargé de l'entretien et de la construction des routes d'intérêt général. Cette entreprise est confrontée aux difficultés

de fonctionnement et de manque des matériels et équipements adéquats devant lui permettre d'assurer convenablement sa mission.

Les routes de desserte agricole dans la Province du Katanga s'étendent sur une longueur de 13 000 Km dont 90% sont dégradées (éboulements, bourbiers, érosions et mauvais état des ponts).

Les routes et chaussées en milieu urbain sont dans un état de délabrement très avancé.

Selon les sources d'information des services spécialisés (Office des Routes, DVDA et OVD), les ouvrages d'art de la Province sont soit inexistant ou dans un état de dégradation très avancée plus ou moins 80% par suite de vétusté, d'amortissement, d'abandon ou de manque de maintenance.

Avec un total de ponts dans la Province estimé à 320 existants et en mauvais état supportant difficilement les fréquences de trafic et pour un tonnage ne dépassant pas 45 tonnes de charge à l'essieu.

60% du réseau routier est en état de délabrement très avancé, il en est de même des équipements et matériels de la voie ferroviaire. La vitesse moyenne de circulation sur le tronçon électrifié (de Lubumbashi à Kamina et de Kolwezi à Mutshatsha, de Lubumbashi au Triangle) comme sur le tronçon Diesel (Kamina à Kaniama, Kongolo et Kalemie, de Mutshatsha à Dilolo et de Lubumbashi à Sakania) est passée de 50 Km/Heure à 5 Km/Heure.

On note aussi le non navigabilité de certains tronçons des fleuves et des lacs et l'insuffisance des unités navigables. Tous les Beach sont ensablés et non balisés rendant difficile la navigation et les ports et embarcadères qu'ils desservent sont vieux.

En ce qui concerne la voie ferroviaire, la vitesse moyenne de circulation sur le tronçon électrifié (de Lubumbashi à Kamina et de Kolwezi à Mutshatsha, de Lubumbashi au Triangle) comme sur le tronçon Diesel (Kamina à Kaniama, Kongolo et Kalemie, de Mutshatsha à Dilolo et de Lubumbashi à Sakania) est passée de 50 Km/Heure à 5 Km/Heure.

Opportunités :

Un renforcement de partenariat avec l'extérieur serait opportun pour la réhabilitation ou la construction des pistes selon des normes modernes de l'aviation et leur équipement.

1.3. LE PROFIL ECONOMIQUE

Les richesses en minéraux du sous-sol (cuivre, zinc, cobalt...) ont fait du Katanga le poumon économique de la R.D.C. Cette province est le deuxième pool économique du pays après Kinshasa. Il y existe une industrie minière mais aussi d'autres industries de transformation et des unités agro-industrielles. Le secteur informel est très développé dans la province. La grande partie de la population a comme activité principale l'agriculture, elle est pratiquée surtout pour l'autoconsommation.

Les composantes de l'économie de la province de Katanga :

Tableau 1 : production totale en 2008

		FC (en millions)	USD	
Secteur primaire (64%)	Agriculture	826.070	1.475.125.000	17%
	Pêche	55.778	99.603.571	1%
	Elevage	123.405	220.366.071	3%
	Foresterie	8.309	14.837.657	0%
	Mines	2.051.011	3.662.519.509	43%
secteur secondaire (17%)	Production industrielle	682.456	1.218.671.417	14%
	Production d'électricité	95.454	170.454.266	2%
	Production eau potable	6.033	10.773.674	0%
	BTP/Infrastructure	5.786	10.332.781	0%
secteur tertiaire (19%)	Commerce	782.004	1.396.436.504	16%
	Transports	95.690	170.875.000	2%
	Communications	14.354	25.631.250	0%
	Tourisme, hôtels, restaur.	1.568	2.800.000	0%
	Intermédiation financière	40.239	71.855.141	1%
	Santé	1.709	3.051.342	0%
	Education	9.108	16.263.618	0%
	Agriculture/dével. rural	358	638.683	0%
	Autres	9.537	17.030.123	0%
TOTAL		4.808.869	8.587.265.608	

Source : Cadrage macro-économique, 2009

Selon les statistiques disponibles, l'examen de la structure de l'économie de la province de Katanga révèle que sur le total de la production, le secteur primaire représente 64%, suivi du secteur tertiaire (19%) et le secteur secondaire (17%).

La valeur de la production totale à Katanga pour l'année 2008 est estimée à 8.587.265.608 USD, dont le secteur mines représente 43 % du total. La valeur de ce secteur est estimée à 3.662.519.509 USD pour l'année 2008. Il est à noter cependant que ce secteur est essentiellement orienté vers une exportation dont la commercialisation des produits primaires

se fait à l'extérieur de la province dont les retombées économiques pour la province de Katanga sont relativement faibles (voir analyse exportation p. x).

L'analyse de chaque composante de l'économie montre que la production des minerais et de l'agriculture représente 43% et 17% du total, soit 60% pour les deux secteurs, viennent ensuite le commerce (16%) et la production industrielle (14%). Les autres composantes varient entre 0% et 3%.

SECTEUR	2006	2007	2008	
MINES	452.876	1.694.984	2.051.011	42,7%
AGRICULTURE, PECHE et ELEVAGE	911.838	768.991	1.005.254	20,9%
SERVICES MARCHANDS	912.220	1.126.810	933.855	19,5%
PRODUCTION INDUSTRIELLE	425.698	779.981	682.456	14,2%
PRODUCTION D'ELECTRICITE	91.509	104.266	95.454	2,0%
SERVICES NON MARCHANDS	6.049	8.257	11.174	0,2%
FORESTERIE	8.423	8.194	8.309	0,2%
PRODUCTION D'EAU POTABLE	6.870	6.710	6.033	0,1%
BTP/INFRASTRUCTURES	5.297	6.388	5.786	0,1%
TOTAL (USD)	2.820.781	4.504.582	4.799.332	

Source : Cadrage macro-économique, 2009

L'ACTIVITE MINIERE

Quand on observe la structure de l'économie secteur par secteur, **l'activité minière** domine toutes les activités des secteurs, elle occupe à elle seule 43% du total.

Le secteur minier au Katanga est composé de trois catégories d'exploitants :

- Les sociétés minières avec titres miniers,
- Les sociétés minières sans titres miniers (fondeurs),
- Les exploitants artisanaux.

Cinq entreprises publiques minières sont implantées au Katanga :

- La Générale des Carrières et des Mines (Gécamines),
- L'Entreprise Minière de Kisenge-Manganèse (EMK-Mn),
- La Société Minière de Développement Industriel du Congo (SODIMICO),
- Congo-Etain,
- La Cimenterie du Katanga (CIMENKAT).

265 opérateurs miniers détenteurs des Titres sont répertoriés à la Division Provinciale des Mines dont : 203 sociétés (personnes morales) et 62 personnes physiques.

En outre, 137 opérateurs (y compris 17 opérateurs détenteurs des titres miniers) classés dans la catégorie « fondateurs » sont détenteurs d'arrêts ministériels les autorisant à traiter et à transformer les substances minérales. Parmi eux : 49 disposent de fours en service, 20 construisent leurs fours, 44 n'ont pas encore matérialisé leur investissement et 24 possèdent uniquement des dépôts de minéraux.

Suite au déclin de l'exploitation minière industrielle, avec pour conséquence la suppression d'emplois, la pauvreté généralisée, la population Katangaise, pour raison de survie, s'est adonnée à l'exploitation minière artisanale.

Forces :

Le Katanga regorge d'importants gisements de cuivre à haute teneur et des minéraux associés tels que le cobalt, le zinc, le plomb. Parmi les autres minéraux exploités, il y a : l'argent, le cadmium, le rhénium, la platine, le manganèse, l'étain, le charbon, l'uranium. Ces ressources sont concentrées dans le District du Haut-Katanga ainsi que dans les Villes de Kolwezi et de Likasi. Les gisements de pegmatites sont également exploités à Manono dans le district de Tanganyika.

Le Katanga est par conséquent une province essentiellement minière. Toute l'activité économique de la Province gravite autour de l'exploitation minière (industries, agriculture, banques, transport, eau, électricité, établissements humains, commerce, etc..).

Près de 35 millions de dollars de redevance, aussi bien pour le cuivre que pour les autres métaux, ont été perçus par l'Etat congolais au premier semestre 2010, contre 45 millions pour toute l'année 2008 et 32 millions USD en 2009. Touchée de plein fouet par la crise financière mondiale, la riche province minière du Katanga, dans le sud-est de la République démocratique du Congo, peut rêver d'une relance de son économie grâce à l'embellie des cours du cuivre, son principal minéral.

La République populaire de Chine est considérée comme le principal acheteur de cobalt en provenance de la RDC. (en 2005 : importation des minéraux et des concentrés de cobalt pour une valeur de 148 millions d'USD, ce qui correspond à près de 7 500 tonnes de cobalt raffiné).

Faiblesses :

La part des exportations au niveau national de cobalt et de cuivre a sensiblement diminué. Elles représentaient en moyenne 60 % des exportations totales dans les années 1970 et 1980, contre seulement 16 % en 2005.⁹

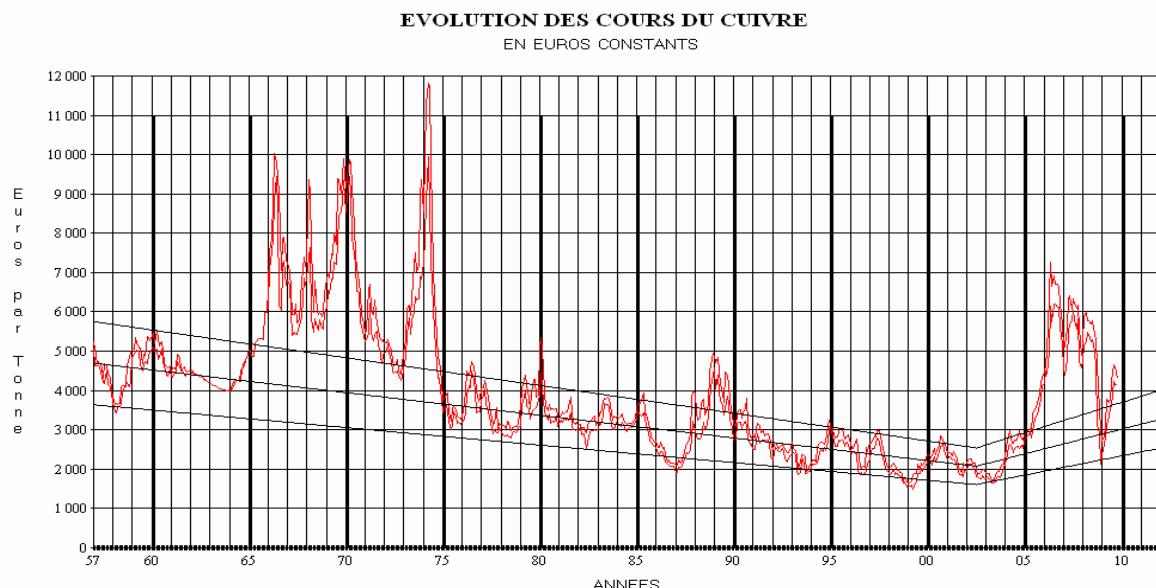
⁹ Les ressources naturelles en RDC - un potentiel de développement ? KFW, BGR, Avril 2007

Les contraintes relevées sont la mauvaise gestion qui caractérise le secteur, le manque de capacité requise des infrastructures électriques, le manque de financement ainsi que la non transformation des matières minérales premières.

Le processus de restructuration et de libéralisation du secteur minier amorcé en 2004 sur l'ensemble du pays, n'a pas encore donné toute sa pleine mesure.

En 2008, alors que la demande de principales matières premières dont le cobalt et le cuivre, sur le marché international est en baisse, les prix s'effondrent.

De 8.000 dollars américains (USD) la tonne en septembre 2008 à 2.700 USD le mois suivant, le cuivre aura connu avec la crise une chute vertigineuse de ses cours, fortement ressentie par la centaine d'exportateurs de ces minéraux, implantés dans le sud-est minier de la RDC. Certaines entreprises minières ont vu leurs actions cotées en bourse chuter d'une moyenne de 70%. Plus de 75 sociétés d'exploitation du cuivre et du cobalt au Katanga ont été contraintes soit de suspendre totalement leurs activités de production soit de les ralentir.



Signe de cette reprise, la production annuelle de cuivre au Katanga est passée de 961.654 tonnes en 2008 à 887.156 en 2009, avant de se redresser fortement à 593.058 tonnes uniquement pour les six premiers mois de 2010, selon des chiffres officiels.

Malgré l'introduction de l'exploitation artisanale dans le nouveau Code Minier publié en 2002, et son institutionnalisation, cette activité est encore loin d'être organisée et constitue un obstacle au démarrage des exploitations industrielles par écrémage des gisements, destruction des infrastructures etc.

Opportunités :

La relance des activités d'exploitation réside dans les perspectives meilleures dues à la hausse de prix du cuivre.

La création d'un cadre de l'assainissement du secteur minier impliquant tous les acteurs à savoir la société civile, la population locale, le gouvernement et les exploitants miniers et agricoles restent indispensable afin de prévenir les conflits. La promulgation de la loi minière N°007/2002 du 11 juillet 2002 portant code minier dite incitatrice aux capitaux privés, qui a conduit à la libéralisation du secteur jadis exclusivement public.

Une manne qui attire des groupes financiers étrangers, notamment indiens et sud-africains, dont la présence est renforcée par l'ouverture de nouvelles agences bancaires dans la ville de Lubumbashi, autrefois la chasse-gardée des banques locales.

Diversification avec les exportations du cobalt, de la cassérite et du coltan, découverts récemment dans le nord du pays. En effet, la diversification économique est en effet l'un des enjeux majeurs de la ré industrialisation en cours du secteur minier katangais.

La consommation de cobalt en 1995 s'élevait à seulement 24 000 tonnes, avant de passer à 60 100 tonnes en 2008, soit un taux de croissance annuel composé de 7,4 % sur 13 ans. Les utilisations les plus fréquentes du cobalt sont répertoriées ci-dessous.

2009 Utilisation mondiale de cobalt (1)	% du marché
Batteries : téléphones portables, ordinateurs, véhicules hybrides, outils portatifs, etc.	25
Produits chimiques : pigments et colorants	21
Superalliages : aubes de turbine, turboréacteurs	20
Alliages résistants à l'usure : garnissage et carbure de cobalt	17
Catalyseurs : conversions gaz à liquide	10
Aimants : applications haute performance	7

L'utilisation du cobalt dans les batteries rechargeables connaît la plus grande croissance parmi toutes les utilisations, tandis que le pourcentage des utilisations chimiques (comparées aux utilisations métallurgiques) ne cesse d'augmenter.

En 2009, le pourcentage d'utilisation du cobalt dans les batteries rechargeables représentait 25 % de la demande totale de cobalt, soit son niveau le plus élevé jamais atteint, et il devrait, selon les prévisions, passer à environ 45 % d'ici 2018. Les batteries au nickel-métal-hydure et les batteries au lithium-ion contiennent toutes deux du cobalt et sont utilisées sur les véhicules électriques hybrides, les ordinateurs, les téléphones portables, les outils portatifs, les unités audiovisuelles et de nombreux appareils électroniques.

Le segment présentant la croissance la plus rapide avec l'utilisation de batterie est le secteur des véhicules électriques hybrides (et potentiellement les véhicules électriques ou les véhicules exclusivement électriques), qui réduit la pollution de l'air et la consommation de carburant d'au moins 50 % par rapport aux véhicules classiques.

Un tiers environ des réserves mondiales connues de cobalt se trouvent en RDC et environ 40 %-50 % de la production supplémentaire au cours des cinq prochaines années proviendrait de la RDC (en supposant la réalisation des projets comme prévu), pratiquement sous forme de sous-produit dérivé de projets de cuivre.¹⁰

Menaces :

Les réserves minérales de Katanga devraient permettre leur exploitation pour les 20-25 prochaines années.¹¹ Alors que la RDC a commencé à prendre des mesures pour améliorer la productivité de ses industries d'extraction et pour augmenter leur contribution au développement du pays, la chute soudaine des prix des minerais et l'impact préjudiciable qu'elle a eu sur l'économie de Katanga et sur le gagne-pain de ses habitants devrait être un rappel opportun quant à l'importance d'agir maintenant pour l'après-mine : diversification de l'économie, importance de la formation et besoin d'ouvrir de nouveaux marchés du travail offrant des opportunités aux mineurs artisanaux.¹²

Une carte récente des concessions des terres attribuées aux diverses entreprises minières nationales et étrangères montre que ces concessions occupent 72% du territoire katangais, soit environ 356 220 km² (CAMI, 2007) sur une superficie totale de la province de 496.865 km². Ce sont des terres sous la menace d'être, si pas totalement soustraites de l'agriculture alors seulement conditionnellement disponibles à cette activité qui est pourtant très vitale à l'existence des populations au Katanga. Elles couvrent la quasi-totalité du Haut Katanga, hormis les terres occupées par les parcs de Kundelungu et Upemba, la quasi-totalité du district de Lualaba, environ la moitié du Haut Lomami et plus ou moins les trois quart du district de Tanganika.

Un réseau mafieux sous évaluant les produits miniers en qualité et en quantité s'est installé dans ce secteur impliquant tous les services de l'Etat (autorités politico-administratives, judiciaires, militaires et les différents services de l'Etat (ANR, OFIDA, OCC, Commerce Extérieur, Division des Mines, les laboratoires...) et les sociétés qui exploitent les produits miniers. Ces pratiques occasionnent un manque à gagner important pour la RDC et la province du Katanga qu'il est difficile d'évaluer.¹³

¹⁰ www.geovicfrench.net/cobalt_mining.php

¹¹ Robert Crem, « Est-on conscient qu'est en train de brader 300 milliards de dollars de réserves minières, par la plus grande escroquerie des temps modernes ? » May, 2006

¹² Center on International Coopération : *La contribution des industries d'extraction au développement du Congo*

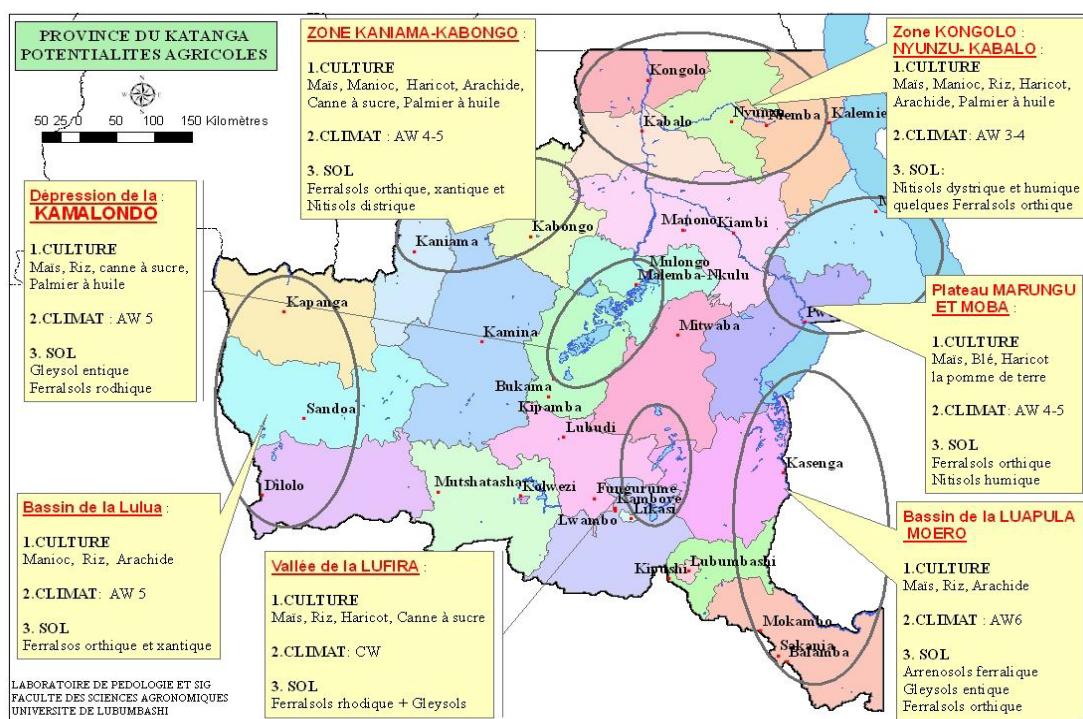
¹³ *Plan Triennal de Katanga*

Selon la Banque Mondiale l'écart entre les taxes que le gouvernement central devrait recevoir du secteur et ce qu'il perçoit en réalité est estimé à la baisse à 150 millions de \$ par an. Les raisons de cet écart sont nombreuses, incluant des pratiques frauduleuses de la part des services gouvernementaux et des entreprises, ainsi que des agences d'imposition et collecte des impôts et taxes. La sous-évaluation des produits miniers, l'exportation clandestine ainsi que la contrebande sont également monnaie courante.

Les prix du cobalt varient largement selon les événements mondiaux et les variations de l'équilibre entre l'offre et la demande. La fixation des prix du cobalt ont toujours eu une transparence limitée.

L'AGRICULTURE, ELEVAGE ET PECHE :

L'agriculture occupe la deuxième place (17%). En dehors de la vocation minière de la province, la partie Nord renferme des atouts devant déboucher sur le développement du Katanga.



Les cultures vivrières pratiquées actuellement sont les mêmes qu'à l'époque coloniale dont les plus importantes sont ; le maïs, le manioc, le haricot, l'arachide. L'outil traditionnel le plus usité reste la houe et les méthodes employées sont la jachère, le brûlis, l'association et la rotation des cultures, techniques du reste rudimentaires et limitant le niveau de production. Il faut noter que dans certaines zones on assiste à l'usage à faible échelle de la traction bovine.

Par contre dans l'hinterland minier (Lubumbashi, Likasi, Kolwezi et les alentours), certains exploitants recourent à la mécanisation de la culture du maïs et à l'utilisation des intrants modernes (semences et boutures améliorées, engrais, pesticides, etc.) pour augmenter leur production.

Forces :

La province a une forte potentialité de développement de culture de Rente. La forte demande des produits vivriers des centres miniers tels que Lubumbashi, Likasi, Kolwezi et les provinces frontalières (Kasaï, Maniema) pourrait servir de stimulant pour le développement du secteur agricole de la Province à partir de ces potentialités naturelles favorables à l'expansion du secteur agricole.

Faiblesses :

Les principales cultures vivrières de la Province (maïs, manioc, haricot...) connaissent une forte tendance à la baisse. Les besoins alimentaires de la population du Katanga ne peuvent aujourd'hui être couverts par la production locale du fait du faible taux de la production vivrière, de la pêche et de l'élevage. Le Secteur agricole éprouve toutefois des difficultés suivantes :

- l'accès difficile des agriculteurs au crédit ;
- la baisse des activités minières qui a entraîné avec elle celle de l'agriculture ;
- le désintérêt de la population aux activités agricoles au profit de celles minières ;
- la difficulté d'écouler les produits agricoles sur le marché intérieur à cause du délabrement avancé de voies de desserte agricole.

Opportunités :

L'on estime que les ressources minières ont une existence limitée dans le temps – les gisements s'épuisent – et qu'il faudra songer dès à présent à développer et à diversifier l'activité économique par la promotion de l'élevage et de l'agriculture.

L'espoir demeure dans l'encadrement des agriculteurs par l'Etat, en exonérant les facteurs de production à l'importation en instituant une partie de la redevance minière pour soutenir l'agriculture et en interdisant les feux de brousse.

Les cultures de rente et industrielles tel que le palmier à huile (Tanganyika et le Haut-Lomami), le tabac (Lualaba, Haut-Lomami), le coton (Tanganyika, Lualaba, Haut-Lomami), les agrumes (Tanganyika, Lualaba, Haut-Lomami), la banane (Tanganyika, Lualaba, Haut-Lomami).

Menaces :

Après le tout récent lotissement de concessions minières au Katanga, la fraction des terres qui reste non attribuée aux entreprises minières est d'environ 142.814 km², soit 28,7 % de la superficie totale. Il faut encore en soustraire tout l'espace occupé par les parcs nationaux (17.870 km²) ainsi que les surfaces d'eaux (lacs: environ 26.899 km²) restent libres et disponibles au développement de l'agriculture, sans regarder jusqu'à quel degré elles s'y apprêtent en termes de productivité.

Par ailleurs, les réalisations des activités agricoles dans les concessions minières par les petits paysans engendrent souvent des conflits entre ces derniers et les entreprises minières. Ces entreprises minières détiennent des titres fonciers sur les concessions tandis que les populations rurales qui ont la simple compréhension que les terres leur appartiennent en tant qu'un héritage de leurs ancêtres se retrouvent au fur et à mesure démunis d'un capital très précieux.

L'élevage tirait leur soutien des activités minières. Actuellement, on assiste à une reprise des activités par le repeuplement de petits bétails et de volailles.

Forces :

L'élevage est pratiqué sur toute l'étendue de la Province du Katanga et selon les potentialités agro écologiques (Savanes), la tradition pastorale. Ce secteur se subdivise en deux grandes parties dont le sous-secteur moderne et celui traditionnel. Une des caractéristiques principales de ces élevages est le Ranching sur des vastes étendues de pâturage non améliorés. Ce secteur est entre les mains des expatriés.

Dans l'hinterland minier, le petit élevage connaît une expansion relativement importante axée essentiellement sur la volaille, les caprins et les porcs.

Faiblesses :

Le ranch d'ELGYMA/PEPA dans le MARUNGU qui comptait avant 1998 un cheptel de ± 45.000 bovins, n'a plus qu'environ 1.000 têtes de bétail aujourd'hui. Il en est de même du ranch de l'ONDE qui n'existe que de nom et d'ELKUN dont l'effectif est passé de ± 30.000 têtes dans les années 80 à 1.000 têtes. Les ranchs de GRELKA, la Pastorale ainsi que les Elevages des Salvatoriens respectivement dans le Haut-Lomami, KOLWEZI et LUALABA sont les seuls élevages encore opérationnels jusqu'à ce jour.¹⁴

L'élevage laitier qui florissait aux alentours de l'hinterland minier de la province est en déclin

Opportunités :

¹⁴ Plan Triennal, Katanga

Les potentialités dans le domaine de l'élevage sont importantes. La zone d'élevage occupe 10% de la Province, ce qui représente plus ou moins 5.000.000 d'hectares dont 1.850.000 sont des pâturages naturels.

La province possède des vastes étendues des savanes pâturelles, un abondant réseau hydrographique, un sol et une flore agropastorale très riches offrant des conditions propices à l'élevage des bovins, équidés, assenés, caprins, ovins, porcins et volailles. Jadis, elle regroupait plus de 75% des élevages bovins de ranching que compte le pays (ELGYMA, GRELKA, KIPIRI, LYAMPENDA, KUNDELUNGU, ONDE...).

La production dans ce secteur reste insuffisante par rapport aux besoins alimentaires de la province.

La pêche est pratiquée dans les différents cours d'eau qui sillonnent la province (fleuve, rivière), ainsi que dans les lacs naturels et de retenue.

Forces :

Cette activité est surtout du type artisanal, mais offre des possibilités d'exploitation industrielle sur le lac Tanganyika. Les ressources du fleuve Congo, de la dépression de Kamalondo et du Lac Tanganyika sont sous-exploitées.

Faiblesses :

Le Katanga produisait 31 % de la production nationale de poisson en temps normal mais se heurte cependant aux problèmes relatifs à :

- faible pouvoir économique des pêcheurs pour l'acquisition des équipements de pêche
- l'absence de financement dans ce secteur
- la mauvaise gestion des écosystèmes.

On constate une surexploitation des lacs et cours d'eau (Tshangalele, Nzilo, et du complexe Luapula-Moero) entraînant la diminution de la qualité et de la quantité des poissons suite au non respect des périodes de fermeture, utilisation abusive des filets prohibés.

La pollution des eaux par le déversement des polluants chimiques surtout par les industries minières est un facteur de mortalité des poissons. L'ensablement du port de Kalemie, de Moba, du fleuve Congo de Bukama à Kongolo suite aux érosions et déboisement autour des cours d'eau. Le manque d'une chaîne de froid pour la conservation et la commercialisation.

Opportunités :

L'opportunité se trouve dans l'existence de nombreux pêcheurs expérimentés dans la plupart des techniques de pêche artisanale, dans l'existence de marché local et d'autres marchés extérieurs (Mbuji-Mayi, Kananga et les pays frontaliers), dans la disponibilité d'électricité à Moba et Kalemie pouvant favoriser la conservation du poisson par le froid.

La disponibilité de nombreux cours d'eau permanents offre la possibilité d'aménager les étangs piscicoles sur de nombreux sites.

Les principaux plans d'eau et leurs potentialités se présentent comme suit :

- Lac Tanganyika : potentiel de 450.000 t/an (sous exploité) ;
- Lac Moero : Potentiel de 12.000 t/an (surexploité) ;
- Lac Tshangalele : Potentiel de 1.600 t/an (surexploité) ;
- Lac Nzilo : potentiel de 2.500 t/an ;
- Dépression de Kamalondo : potentiel de 30.000 t/an.

LE COMMERCE :

Le secteur du commerce au Katanga est dominé par le commerce informel qui représente plus de 60% des transactions.

Forces :

La commercialisation des produits agricoles à travers la province du Katanga a toujours été soutenue en grande partie par la Société Nationale de Chemin de fer du CONGO (SNCC) qui couvre cette partie du territoire national en voies ferrées.

D'une façon générale, la commercialisation des produits agricoles est fonction de :

- l'infrastructure disponible (routes, réseau ferroviaire, fluvial, lacustre, aérien)
- centre de négoce ;
- moyens d'intervention pour la collecte et l'évacuation (véhicules, bateaux, trains, etc.)
- prix, la disponibilité des produits sur le marché, le revenu des consommateurs, etc.

Les commerçants collecteurs s'approvisionnent à partir de ces centres en ramassant tout ce qu'ils peuvent vers les centres de consommation (villes urbaines). Généralement, la production est vendue en détail aux consommateurs. Dans une moindre mesure, les producteurs, paysans eux-mêmes, peuvent également participer directement à la vente de leurs produits à des prix non rémunérateurs.

Faiblesses :

Les contraintes liées à l'énormité et la multiplicité des taxes, la complexité et l'inadaptation du système fiscal, les tracasseries administratives et policières, la faiblesse du marché intérieur, l'inefficacité de l'Etat ont poussé la majorité des PME du Katanga dans le secteur informel.

Outre les principales raisons du déclin de l'Economie, en général, déjà épinglées dans les points précédents (INDUSTRIE et COMMERCE), les PMEA sont confrontées à des problèmes spécifiques qui freinent leur épanouissement et/ou leur éclosion. Il s'agit :

- de la faiblesse du partenariat entre les grandes entreprises et les PME pour développer la sous-traitance de certaines activités en faveur des PME ;
- des difficultés d'accès aux marchés publics suite à la faiblesse d'expertise et des capacités financières ;
- des difficultés d'accès aux crédits bancaires ;

D'autres problèmes sont liés aux difficultés d'évacuer les produits agricoles sur les marchés de grande consommation et le faible revenu obtenu par des opérateurs commerciaux suite aux tracasseries administratives et aux prix imposés aux acheteurs et vendeurs.

L'INDUSTRIE

Forces :

Le Katanga compte à ce jour une vingtaine d'industries manufacturières, contribuant ainsi à 14 % de la production totale de la province, dont une usine textile, une brasserie, deux limonaderies, des biscuiteries, boulangeries, une usine de production de savon en poudre, câblerie,...

Ne survivent aujourd'hui que quelques entreprises dans les secteurs ci après : textile (SYNTEXKIN et COTOLU), chimique (PENACO), brasserie (BRASIMBA et BRALIMA), les alimentaires (VAP, RELACOM).

Faiblesses :

La chute des entreprises qui exploitent des minéraux a entraîné avec celle de l'industrie et des Petites et Moyennes Entreprises et Artisanat. Le Katanga a perdu ses savonneries, huileries, maroquineries, usines de confection industrielle, bonneteries, laiteries, usines textiles, cimenteries, minoteries...

La peur de l'insécurité a favorisé la fuite des fonds à l'étranger et la fermeture de plusieurs entreprises industrielles. Il s'en est suivi la détérioration du cadre macro-économique, les PMEA ont connu une grande baisse aggravée par d'innombrables taxes de l'Administration Publique et des tracasseries administratives.

La CIMENKAT et le CIMENT-LACS produisent le ciment de façon irrégulière et à moins de 10% de leur capacité installée.

Opportunités :

Les industries de toutes sortes peuvent être installées au Katanga, qui en éprouve un énorme besoin dans toutes les filières :

- Industries Manufacturières (fabrication des produits alimentaires, industrie du tabac, industrie du textile, industrie chimique et de fabrication des produits chimiques, des dérivés du pétrole et du charbon, fabrication des matériaux de construction, cimenterie, etc.) ;
- Industries Métallurgiques de base (production et première transformation des métaux non ferreux, fabrication d'ouvrages à métaux, fabrication des fournitures électriques, etc.).

La position stratégique qu'occupe la province du Katanga (trois frontières importantes avec la Tanzanie, la Zambie et l'Angola ; frontières communes avec 4 Provinces de la RDC : Le Kasaï Oriental, le Kasaï Occidental, le Maniema et le Sud-Kivu) fait d'elle, avec ses 9,5 millions d'habitants (et donc de consommateurs) le plus grand marché de la contrée, où peuvent se déployer à grande échelle les activités de production des biens et services, qui n'auront aucune difficulté à être écoulés localement ou distribués, pour le surplus, dans les contrées voisines.

Cette opportunité peut se traduire au travers le développement du partenariat public-privé, la réforme de l'Administration et des entreprises publics, l'assainissement du climat des affaires, l'amélioration des conditions de travail et le développement de l'entreprenariat.

Menaces :

La faiblesse des autres sous secteurs de l'économie s'explique par le déclin de la production minière qui a entraîné la fuite des capitaux à l'étranger provoqué par l'instabilité politique, la dégradation des infrastructures routières, les tracasseries administratives et le manque d'encadrement des opérateurs économiques.

ENERGIE

Forces :

La Province est desservie par quatre principales **centrales hydroélectriques** ci-après qui totalisent une puissance installée de 466 MW, soit une capacité moyenne annuelle de plus de 2.875 millions de KW/H : N'SEKE (248 MW) et NZILO (108 MW) sur le LUALABA ; MWADINGUSHYA (69 MW) et KONI (41,1 MW) sur la LUFIRA. Il existe aussi d'autres centrales hydroélectriques de moindre importance comme celles de BENDERA (17,2 MW), de KAKULE SUD, de KILUBI (9 MW) et de MPIANA MWANGA en plus de quelques centrales privées.¹⁵

Faiblesses :

A ce jour, ces Centrales ne produisent qu'environ 70% de leur capacité de production, soit environ 330 MW contre une puissance installée de 466 MW. Une ligne très haute tension à

¹⁵ Plan Triennal, Katanga

courant continu d'environ 1.900 kilomètres assure le soutirage d'environ 250 MW à partir du poste de INGA au Bas-Congo vers la Station de Conversion de Kolwezi (SCK).

D'une façon générale, les infrastructures électriques ont été implantées pour desservir l'industrie minière, l'industrie manufacturière et la population urbaine. Ces infrastructures sont en général dans un état de dégradation très avancé et exigent des grands travaux de réhabilitation ou de modernisation,

La population desservie en électricité est inférieure à 6% et concerne essentiellement les trois villes, les quatre cités minières (KIPUSHI, KAMBOVE, KAKANDA, KASUMBALESA) et les deux chefs-lieux de District (KALEMIE, KAMINA). Certaines cités sont desservies à partir de la Zambie tel le cas des cités de KASENGA, MOKAMBO et SAKANIA.

L'approvisionnement en produits pétroliers n'est pas satisfaisant, particulièrement à l'intérieur de la Province. Ce qui paralyse la plupart des activités socio-économiques tributaires de cette forme d'énergie dans certaines contrées de la province. Cette pénurie aiguë en carburants a, en outre, comme conséquences : le développement du phénomène Kadhafi, la fraude dans certaines contrées frontalières (Dilolo, Kipushi, Mokambo, Kasenga, Kilwa, etc.), la hausse exagérée des prix de vente des carburants et celle des prix de transport des personnes ainsi que de leurs biens.

Aussi, l'approvisionnement de la Province en produits pétroliers se fait au moyen des importations par la voie du sud. Cependant, seules les villes de Lubumbashi et de Likasi ainsi que les centres miniers connaissent un approvisionnement régulier ; ces derniers pour les besoins d'exploitation minière.

Opportunités :

Les différentes prospections d'hydrocarbures faites depuis l'époque coloniale et pendant la Deuxième République ont prouvé l'existence de quelques dizaines de millions de tonnes de pétrole dans le Graben du Lac Tanganyika (District de Tanganyika) qui, à ce jour, demeurent inexploitées.

Analyse du Revenu Territorial de la province de Katanga :

Introduction :

L'élaboration et l'utilisation des outils pédagogiques simples comme le revenu territorial et le schéma des flux financiers facilitent la construction de visions et de stratégies sur la base d'approches non plus sectorielles et techniques (top-bottom) mais plutôt territoriales. Le Revenu Territorial est le "carburant" du marché intérieur, condition première du développement économique d'un territoire. Connaître préalablement l'origine et le volume des flux qui concourent à former le Revenu Territorial est déterminant pour la pertinence et l'efficacité de la réflexion stratégique territoriale.

Ces méthodes, très utiles dans un contexte de renforcement du leadership local par les acteurs de développement, sont expliquées dans le guide méthodologique de la planification

provinciale et locale, validé par les autorités nationales et provinciales, la société civile et les partenaires au développement en octobre 2010.

Analyse :

Les importations :

Alimentation et boissons non alcoolisées	386.698.491	69%
Habillement et chaussures	83.754.541	15%
Biens et services divers	34.332.303	6%
Meubles, articles de ménages, Gaz et entretien courant, gaz et entretien courant	18.983.970	3%
Santé	18.397.061	3%
Loisirs et cultures	15.823.813	3%
Logement, eau, électricité, gaz, combustibles	2.912.465	1%
TOTAL	560.902.644	

Source : *Enquête 1-2-3, 2006*

Les besoins alimentaires de la population du Katanga ne peuvent être couverts par la production locale du fait du taux élevé de croissance démographique (3,9 %) par rapport au taux annuel d'augmentation de la production vivrière (2%), de la pêche (2,5 %) et de l'élevage (1%).

Quelques exemples illustrent l'importance de la production locale destinée à la consommation locale (et ainsi à la réduction des importations des biens alimentaires).

Le **manioc** occupe la première position dans la production provinciale et deuxième (15%) sur le plan national après le Bandundu (22%) C'est parmi les aliments les plus consommés au Katanga et représente 60% des composants glucidiques de la ration des ménages.

Le **maïs** est l'aliment de base surtout des populations Katangais. Au niveau de la consommation interne, il représente environ 20% des éléments glucidiques de la ration et occupe ainsi la seconde place après le manioc (60%). Le Katanga occupe la première place pour la production nationale du maïs (26%) suivie par les provinces du Bandundu (17%) et du Kasai Oriental (16%). Malgré cette importance relative, la production du Katanga est encore en deçà de la demande intérieure; c'est ce qui explique les importations de cette denrée des pays du Sud tels que la Zambie, le Zimbabwe et l'Afrique du Sud.

Les exportations :

Cobalt	180.138.778	23%
Cuivre	166.601.514	22%

Commerce déclaré	69.821.825	9%
Commerce informel	46.547.883	6%
Avocatiers	38.214.643	5%
Ananas	36.398.250	5%
Activité minière informelle	34.881.138	5%
Intermédiation financière	25.149.299	3%
Transports	20.505.000	3%
Production d'électricité	20.454.512	3%
Citrus	12.576.214	2%
Maïs	12.130.973	2%
Bovins	11.526.830	1%
Haricots	11.472.182	1%
Autres services non marchands	10.899.279	1%
Paddy	10.292.397	1%
Varia	62.318.319	8%
TOTAL	769.929.036	

Source : *Cadrage macro-économique, année de référence 2008*

Le Katanga possède une haute potentialité touristique avec de nombreux sites éparpillés à travers la province et n'attendent qu'à être mis en valeur. Il s'agit notamment : des parcs de KUNDELUNGU, UPEMBA, des chutes de la LOFOI, et du KYUBO sur la LUFIRA, des plages des lacs TANGANIKA et MOERO, du barrage de NZILO, des montagnes de MURUMBI et de NZAWA (MOBA), de SUYA (KABALO), des eaux thermales de KUNDELUNGU, NGAZA (MOBA) et KONGOLO, etc.

Les transferts entrants :

salaires éducation	12.119.565	9%
salaires santé	2.602.174	2%
salaire agriculture / dév. Rural	440.217	0%
salaires autre services	11.990.217	8%
salaires administration	440.217	0%
subvention état central	652.174	0%
Rétrocession fiscalité Gvt central	32.033.696	23%
aide extérieure (structurelle)	37.161.000	26%
aide humanitaire	26.879.000	19%

ménages	17.081.535	12%
TOTAL	141.399.795	

Source : Cadrage macro-économique, année de référence : 2008

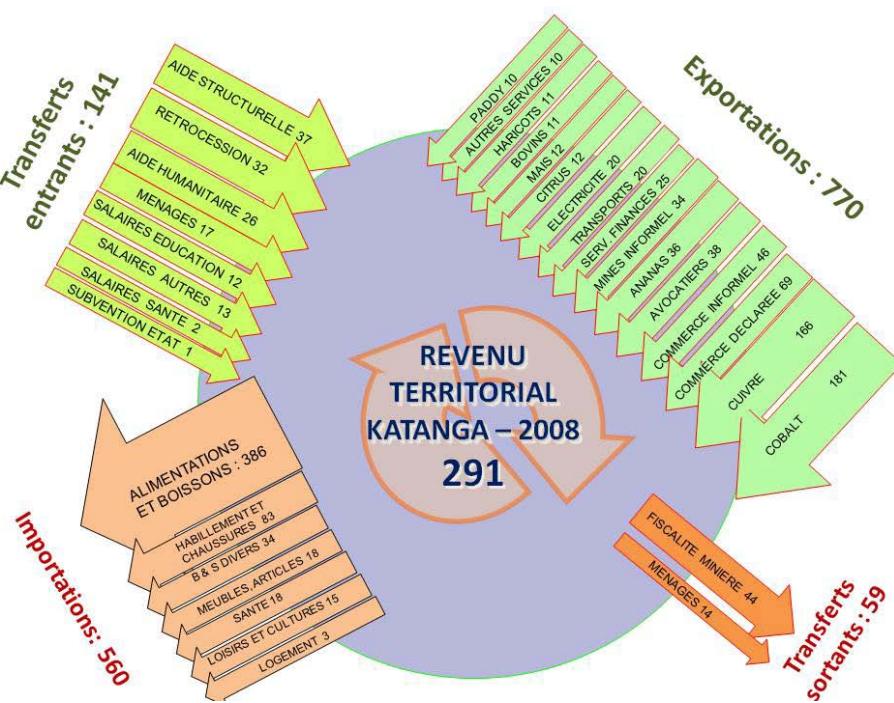
Transferts sortants :

Transferts sortants ménages	14.674.401	25%
redevance minière	44.525.260	75%
TOTAL	59.199.661	

Source : Cadrage macro-économique, année de référence : 2008

Le Gouvernorat de Province fait de grands efforts pour que dans ses recettes propres il y ait des actions prévues dans le Budget, réaliser notamment la réhabilitation des édifices publics, des écoles, des hôpitaux, et de la voirie. Malheureusement, l'argent récolté à travers les taxes n'arrive pas dans son entièreté dans la caisse de l'Entité, le peu qui y arrive sert soit au fonctionnement soit à ne financer que partiellement et insuffisamment le développement durable.

Tableau 3 : Le schéma des flux financiers :



2. VISION A MOYEN TERME

La vision partagée de tous et que le Plan doit concrétiser à l'horizon 2015, est celle d'une Province désenclavée, dotée d'infrastructures routières et ferroviaire performante, des services socio-économiques de qualité et accessibles à tous ; une Province sans disparité entre les sexes et où les populations jouissent des conditions de vie meilleures, dans un environnement protégé et où la bonne gouvernance et le respect des droits de l'homme sont érigés en pratique.

3. OBJECTIFS

I. Objectif global : Contribuer à la lutte contre la crise alimentaire, contre la pauvreté et améliorer la qualité de la vie des populations tant des zones urbaines que rurales

Ce plan vise à créer des pôles de développement dans les différentes villes et territoires de la Province du Katanga ; à travers : i) la redynamisation de l'activité agropastorale ou de pêche par l'approche filière, ii) la mise en place d'un minimum d'infrastructures de base tel que les routes d'intérêts local et de desserte agricoles et de services sociaux de base, et iii) la restauration de l'autorité de l'état, la réintégration des retournés/rapatriés dans les districts du Tanganyika et du Haut-Lomami et la cohésion sociale en vue de redonner au Katanga une autosuffisance alimentaire et une réduction des importations des denrées alimentaires.

II. Objectifs spécifiques

Secteur Bonne gouvernance :

Droit des personnes

- Vulgariser les instruments juridiques nationaux et internationaux traitant des droits de l'homme, des femmes et des enfants ;
- Faire appliquer les instruments juridiques pertinents;

Décentralisation

- La décentralisation est effective.

Médias et Informations

- (Le Code de déontologie journalistiques est renforcé ;
- les Hautes autorités des médias;

- Assurer une prise en charge correcte des journalistes.

Elections

- Les élections organisées pour tous les postes électifs;
- Le processus électoral pris en charge par l'Etat.

Parlement

- Le code de déontologie parlementaire renforcé;
- L'esprit national promus au détriment de l'esprit partisan.

Administration territoriale

- Le système de l'Etat civil amélioré ;
- La coutume et l'arbre généalogique respectés ;
- La succession au pouvoir coutumier bien assurée.

Police

- La sécurité des personnes et leurs biens Assurée ;
- La police réorganisée et efficace.

Tribunal Et Parquets

- la justice rapprochée aux justiciables ;
- L'appareil judiciaire réorganisé;

Fonction publique

- La fonction publique réorganisée ;
- Les conditions de travail des agents de la Territoriale améliorées ;
- L'autorité de l'Etat restaurée.

Culture

- La promotion de la culture réorganisée ;
- Les infrastructures reconstruites.

Violences faites aux femmes et aux enfants

- Les droits des femmes et des enfants promus ;
- Des femmes et enfants victimes de violences pris en charge;
- Des femmes et enfants victimes de violences assurées réinsérées socio économiquement.

Femmes et élections

- La représentativité des femmes dans les instances politiques à tous les niveaux augmentés de 30%.

Secteur Mines :

- Renforcer la performance du secteur minier en vue de conforter son rôle moteur de l'économie de la RDC et de la province du Katanga en général et du secteur agropastoral de la province du Katanga en particulier.

Secteur hydrocarbures :

- Veiller à l'application de la structure des prix des carburants et assurer l'approvisionnement régulier de la Province en produits pétroliers ;
- Veiller au respect du délai de paiement des taxes dues à l'Etat en matière d'importation des produits pétroliers et lutter contre les importations frauduleuses du carburant ;
- Tenir les statistiques fiables (importations, ventes, consommation) ;
- Assurer le suivi du contrôle de la qualité des produits pétroliers mis sur le marché ;
- Veiller au contrôle technique des unités de stockage des hydrocarbures ;
- Former le personnel.

Secteur Energie :

- Stabiliser et de garantir la continuité de la fourniture d'énergie électrique et d'améliorer le niveau de desserte d'environ 20% actuellement à au moins 30% endéans cinq ans pour les villes et Grandes cités de la province qui comptent environ 3 millions d'habitants sur les 9,5 millions pour toute la province.

Secteur de production végétale

- Approvisionner les grands centres en denrées alimentaires de base ; à savoir : le maïs , le riz, le manioc, haricot, niébé etc.
- Lutter contre la malnutrition dans tous les districts et accroître le revenu des populations paysannes, notamment en leur facilitant l'accès à des marchés plus rémunérateurs

Secteur de l'élevage, pêche et aquaculture

- Promouvoir l'élevage, la pêche et l'aquaculture
- Protéger les ressources halieutiques des lacs et rivières du Katanga
- Encadrer l'éleveur et le pêcheur

Développement rural

- Promouvoir l'habitat rural, l'hydraulique rurale et les routes de desserte agricole
- Viabiliser les structures d'appui à la production agro-pastorale
- Promouvoir la Pisciculture familiale intégrée à l'agroforesterie

Secteur emploi et travail :

- Promouvoir la création d'emplois et de revenus durables dans tous les secteurs ;
- Encourager la politique incitative à l'investissement productif créateur d'emplois bien rémunéré ;
- Appuyer les initiatives privées porteuses d'emplois ;
- Renforcer les capacités humaines et institutionnelles des structures d'encadrement des partenaires du monde du travail ;
- Renforcer l'autorité de l'Etat par l'application stricte des lois en matière du travail et particulièrement le salaire, les honoraires, les droits des travailleurs, la sécurité de travail.

Industries :

- Stabiliser et relancer la production des industries manufacturières encore opérationnelles dans la Province du Katanga ;
- Lever toutes les entraves et tous les freins aux investissements productifs et créer les conditions favorables à des nouveaux investissements ;
- Encadrer et développer les industries utilisant les matières premières locales notamment les produits de l'agriculture (palmier à huile, coton, maïs, arachide, Fruits, soya,...) ;
- Promouvoir les industries à effets d'entraînement sur les hommes de métier indépendants ;
- Actualiser le fichier des opérateurs du secteur des industries ;
- Lutter contre la concurrence déloyale des produits similaires importés ;
- Supprimer les tracasseries administratives ;
- Veiller à la modernisation de l'outil de production des industries locales et renforcer les normes de contrôle ;
- Suivre l'exécution des plans d'implantation de l'industrie minière ;
- Créer un cadre permanent de concertation avec les opérateurs économiques pour combattre les tracasseries et la fraude.

PME et Artisanat:

- Favoriser l'émergence d'une classe moyenne Katangaise grâce à la création des PME viables par des indépendants ;
- Créer une synergie entre les grandes entreprises (notamment minières) et les PME pour ouvrir des espaces de sous-traitance pour ces dernières ;
- Promouvoir la formation aux méthodes de gestion à l'intention des opérateurs économiques, plus particulièrement au bénéfice des nationaux ;
- Faciliter l'accès des PME aux marchés publics ;
- Encourager la sous-traitance ;
- Promouvoir la formation des entrepreneurs aux méthodes modernes de gestion ;
- Recenser les PME.

4. STRATEGIES

Secteur : Bonne gouvernance

Droit des personnes

- Elaborer les indicateurs de développement humains;
- Large diffusion et communication;
- Rendre effective la lutte contre l'impunité;
- protéger l'Etat de droit.

Décentralisation

- Finaliser le cadre légal par rapport au processus de décentralisation;
- Sensibiliser la population sur le contenu réel et le processus de la décentralisation.

Médias et Informations

- Vulgariser le Code de déontologie des médias;
- Subventionner les médias officielles;
- Améliorer la couverture des médias officielles sur toute l'étendue de la province.

Elections

- Organiser le recensement;
- Faire respecter les échéances électorales;
- Organiser les élections générales le plus vite possible;
- Mettre à temps à la disposition de l'installation ayant en charge l'organisation des élections tous les textes légaux nécessaires en commençant par la base ;
- Vulgariser les textes légaux;
- Former les leaders pour la mobilisation de la population en vue de l'implication de celle ci dans le processus;
- Rendre disponible les infrastructures devant abriter les processus électoraux;

Parlement

- Accélérer l'adoption des différents projets ou proposition des lois pour faire assoir la démocratie et la bonne gouvernance ;
- Faire respecter le code de déontologie parlementaire.

Administration territoriale

- Renforcer les capacités des officiers de l'Etat civil;
- Uniformiser les actes de l'Etat civil et Maitriser les données démographiques;
- Maitriser les arbres généalogiques des dynasties (chefferies, groupements, villages);
- Organiser les ateliers de sensibilisations sur les conflits coutumiers et leurs implications sur le développement et la paix sociale.

Police

- Renforcer les capacités;
- Améliorer la politique de recrutement des éléments de la police ;
- Améliorer les capacités humaines, matérielles et logistiques ;
- Rémunérer décemment la police.

Tribunal Et Parquets

- Installer les tribunaux de paix dans les communes et territoires;
- Créer d'autres institutions judiciaires dans les 4 districts;
- Construire des bâtiments;
- Equiper les parquets et les tribunaux;
- Renforcer les capacités;
- Informatiser l'administration des tribunaux et parquets.

Fonction publique

- Renforcer les capacités humaines, institutionnelles, matérielles et logistiques des agents et fonctionnaires de l'Etat ;
- Dissocier le rôle de la Territoriale et le rôle de la politique pour mettre fin à l'empiétement ;
- Redynamiser et stimuler les Territoriaux.

Culture

- Promouvoir la culture
- Renforcer les capacités humaines, matérielles et logistiques ;
- Réglementer cette opération économique et faire gagner à l'Etat son dû.

Violences faites aux femmes et aux enfants

- Initier des lois favorables aux droits des femmes et des enfants ;
- Vulgariser ces droits et les faire appliquer ;
- Assurer la prise en charge médicale ;
- Assurer l'accompagnement psychosocial, juridique et judiciaire des femmes et enfants victimes de violences et de violation de leurs droits ;
- Organiser la réinsertion socio économique des femmes et enfants victimes de violences et de violation de leurs droits ;
- Combattre un habillement indécent ;
- Sensibiliser les hommes et les femmes à plus de rationalité dans la fixation de la dote.

Femmes et élections

- Mobiliser des électeurs et des candidates ;
- Appuyer conséquemment les candidates ;

- Faire Plaidoyer en faveur des femmes dans les partis politiques et auprès des autres partenaires ;
- Suivre et accompagner du processus électoral ;
- Faire une meilleure coordination des activités de préparation des femmes aux élections.

Secteur de production végétale

- Inciter les agriculteurs à reprendre les activités dans le domaine de production végétale et vulgariser les nouvelles techniques culturales pour augmenter la productivité et le rendement à l'hectare
- Mettre à disposition des ménages agricoles des outils aratoires (houes, machettes, haches, etc...)
- Améliorer la fertilité des sols en introduisant des méthodes agrobiologiques de conservation et d'amélioration des sols (jachère, agroforesterie, engrais verts, etc.)
- Utiliser les semences améliorées: produire localement les semences améliorées, mettre à disposition les semences améliorées
- Augmenter les superficies à emblaver par l'introduction progressive de la mécanisation agricole
- Augmenter la production de l'huile de palme en introduisant l'équipement de transformation et par la production de l'huile à base des noix palmistes.
- Réhabiliter les routes de dessertes agricoles pour permettre l'accès facile vers les centres de production et construire les dépôts agricoles
- Appuyer la recherche pour le développement des centres de recherche (CRM, CRAA, INERA) et de la Faculté des Sciences Agronomiques (Unilu) pour la mise au point des variétés à haut rendement.
- Programmer la vulgarisation des cultures pérennes et de l'arboriculture
- Renforcement des capacités (mise à niveau du personnel technique et administratif)
- Accroître la productivité et la production agropastorale (agriculture, élevage, pêche, pisciculture)
- Organiser les producteurs en associations et organisations et améliorer les connaissances et capacités associatives des communautés de base.
- Promouvoir la transformation des produits agropastoraux et leurs commercialisations et créer des opportunités d'emplois et faciliter la réinsertion harmonieuse des rapatriés, des ex -combattants, pygmées, etc....
- Faciliter l'accès aux services et infrastructure sociaux de base et établir la synergie des initiatives de relance socio -économique

Secteur de l'élevage, pêche et aquaculture

- Inciter les opérateurs économiques à investir dans les domaines d'élevage, de la pêche et d'aquaculture, en vulgarisant les textes légaux de ces secteurs et en mettant en place des mesures incitatives, tels que l'exonération à l'importation des produits vétérinaires.

- Réglementer l'exploitation des ressources halieutiques sur les différents plans d'eau de la province et raffermir les mesures de fermeture de la pêche;
- Introduire les géniteurs de meilleure qualité en milieu rural (Volaille, petits ruminants et gros bétails)
- Appuyer sous forme de crédit intrants les ménages pratiquant l'élevage de la volaille et les groupements de pêcheurs et d'aquaculteurs organisés
- Appuyer l'organisation des campagnes de vaccination obligatoire contre la rage et la pseudo peste aviaire sur toute l'étendue de la Province
- Appuyer le contrôle sanitaire obligatoire du bétail des fermes de la province contre la brucellose et la tuberculose
- Réhabiliter et/ou construire les infrastructures sanitaires publiques dans les territoires (abattoirs publics, tueries et cliniques vétérinaires, Pharmacies vétérinaires, Parcs de nuit pour bétail)

Développement rural

- Réhabilité /construire les infrastructures sanitaire de base et former les techniciens de développement en techniques d'aménagement des sources, d'entretien, de réparation des pompes et de fabrication des dalles des latrines.
- Mettre à disposition des équipements et les petits matériels (motos, vélos, appareils de mesure,...) pour les animateurs des territoires et du programme

Mines :

- Amélioration des aspects juridiques et stratégiques, développement des ressources humaines et développement des infrastructures de base pour l'accès aux ressources minérales ;
- Gestion rationnelle, intégrée et rigoureuse du secteur minier de la province du Katanga ;
- Augmentation de la production minière et de sa valeur ajoutée ;
- Renforcement de capacité de perception des impôts, taxes et redevances en vue de la maximisation des recettes du secteur minier au Katanga et renforcement de la lutte contre la corruption et la fraude ;
- Appui dans la rétrocession des revenus à la province et aux territoires et/ou villes et le déblocage des financements aux entités bénéficiaires ;
- Gestion du secteur minier pour un développement socioéconomique durable de la province ;

Energies :

- La réhabilitation et la modernisation des centrales hydroélectriques existantes ;
- La construction de nouvelles centrales hydroélectrique, notamment NSEKE 2 et BUSANGA, sur le LUALABA ;

- La construction en milieu rural de micro-unités de production hydroélectrique, d'une capacité d'environ 1 MW, destinées à soutenir la relance économique locale et les besoins domestiques ;
- Le recours à l'énergie solaire pour des applications spécifiques telles que l'éclairage public et les centres hospitaliers en milieux ruraux ;
- L'introduction des appareils électroménagers fonctionnant avec moins de charbon, notamment dans le secteur domestique, pour limiter la coupe du bois.

Hydrocarbures :

- Fiabilisation des statistiques des produits pétroliers ;
- Sensibilisation des importateurs et fournisseurs des produits pétroliers sur la nécessité d'accroître la capacité de stockage ;
- Un bon suivi des approvisionnements au niveau de la Province ;
- Fiabilité des statistiques des volumes importés et des ventes ;
- Assainissement du secteur pétrolier ;
- Contrôle régulier du respect de la structure des prix ;
- Réhabilitation et construction des infrastructures de stockage et de vente des hydrocarbures dans les territoires qui en manquent ;
- Réguler les importations en fonction des consommations ;

Emploi et travail

- Faciliter la relance des investissements en RDC : En améliorant l'environnement des affaires (intermédiation financière, cadre légal et réglementaire, fiscalité, système judiciaire, dette interne), pour les investisseurs tant nationaux qu'étrangers, afin de permettre la croissance d'entreprises compétitives capables de créer de l'emploi et de la valeur ;
- Améliorer l'efficacité économique et la transparence de la gestion dans les entreprises publiques, à travers un processus de restructuration, afin d'adapter les entreprises aux nouvelles réalités économiques et faciliter le partenariat entre divers secteurs ;
- Encadrer le secteur informel : l'encadrement du secteur informel suppose l'action suivante : regroupement des opérateurs en veillant à l'équité entre le sexe, du secteur informel en coopératives, renforcement de leurs capacités en gestion et en organisation des entreprises.

Industries :

- De concert avec l'antenne de l'ANAPI (Agence Nationale pour la Promotion des Investissements), instaurer une structure provinciale d'accompagnement des

- nouveaux investisseurs pour les épargner des tracasseries et des barrières lors de leurs démarches pour l'implantation au Katanga ;
- Veiller à l'épanouissement des industriels opérationnels et crédibles pour qu'ils servent de produits d'appel aux autres investisseurs potentiels ;
 - Protéger énergiquement l'industrie locale qui se conforme à la loi et respecter strictement les engagements pris par l'Etat ;
 - Répertorier tous les articles produits au Katanga et veiller à ce qu'ils soient soumis à une concurrence formelle et loyale des produits similaires importés (Documents import, identification importateurs, paiement fisc...) ;
 - Identifier les filières stratégiques pour la production agricole et industrielle au Katanga et concevoir une politique de sauvegarde et de développement de ces filières ;
 - Lutter contre la corruption et la fraude ;
 - Réduire les taxes et les tracasseries administratives locales par une action énergique, notamment en :
 - Supprimant toutes les taxes provinciales et des entités locales instaurées en violation de la loi notamment l'arrêté provincial no2004/047/KATANGA du 30 juillet 2004, la taxe à l'exportation du tabac, la taxe pollution...
 - Mettant en application, de manière stricte, le décret présidentiel limitant à quatre le nombre des services ayant le droit d'œuvrer aux frontières (OFIDA, OCC, DGM, HYGIENE) ;
 - Mettant fin à la présence des antennes des services de sécurité dans les entreprises (ANR, DEMIAP,...) ;
 - Consolider la stabilité politique, la sécurité des biens et des personnes et la sécurité judiciaire ;
 - Favoriser la baisse des coûts d'exploitation de la production locale en négociant des tarifs compétitifs pour l'énergie et l'eau, et réhabiliter les infrastructures de base pour permettre un accès à moindre coût aux matières premières locales et aux marchés intérieurs ;
 - Décourager les importations massives des produits similaires à ceux fabriqués localement ;
 - Veiller à une rémunération décente pour relancer le marché intérieur ;
 - Favoriser l'accès aux crédits bancaires à des taux d'intérêt raisonnables ;
 - Respecter les engagements de l'Etat notamment en honorant la dette intérieure.

PME et Artisanat:

- Encourager le regroupement des hommes de métier dans des PME avec des structures légales adéquates ainsi que des bureaux ou adresses fixes.
- Insérer dans les contrats des travaux et/ou marchés publics des clauses de sous-traitance obligatoire de certaines tâches légères au profit des PME animées par les Congolais.

- Faciliter l'accès des PME aux marchés publics et appels d'offres des entreprises paraétatiques en définissant des conditions spécifiques d'accès à certains marchés ;
- Favoriser l'utilisation de la sous-traitance de certains travaux et services par les PME ;
- Appliquer strictement la loi sur le petit commerce et le commerce de détail qui sont réservés aux nationaux ;
- Réhabiliter et relancer les centres de formation professionnelle pour renforcer les capacités des PMEA dans les domaines techniques et de gestion ;
- Faciliter l'accès des PMEA aux crédits bancaires par la création d'un fond de garantie et de cautionnement mutuel ainsi que l'adaptation de la formule créatrice du Fond de Promotion de l'Industrie (FPI) à la réalité de la Province ;
- Organiser la promotion des articles de l'artisanat Katangais par le biais des manifestations foraines ;
- Créer les conditions d'ouverture des capitaux des PMEA aux Katangais.

5. SECTEURS PRIORITAIRES ET IDEES d'ACTION

Sous-secteur	Objectifs	Idées d'Action
Ecole primaire et secondaire:	Permettre l'adaptation des enfants à l'école primaire	Créer, construire et équiper les écoles maternelles et espace d'éveil ;
	Rendre l'enfant capable de lire, écrire et calculer ;	Former et recycler le personnel enseignant ;
	Réorganiser l'enseignement primaire et secondaire ;	Sensibiliser des parents ;
	Recycler le personnel enseignant ;	Construire, réhabiliter et équiper les infrastructures scolaires ;
	Créer les instituts supérieurs et universitaire pédagogique ;	Réactualiser la cartographie scolaire et collecter des données statistiques ;
	Réduire le taux de déperdition scolaire surtout chez les filles ;	Renforcer les capacités humaines et institutionnelles ;
	Rendre l'environnement scolaire propice à l'épanouissement intégral de l'enfant ;	Motiver des enseignants ;
		Réhabiliter le service d'approvisionnement ;
Santé	Restaurer l'autorité de l'Etat,	Définir le cadre juridique, administratif, réglementaire et financier à tous les niveaux incluant le partenariat avec les ONG de la santé,
	Augmenter l'accessibilité aux soins et services de santé,	Mobiliser et décaisser les fonds alloués à la santé ;

	Soutenir les ZS pour une meilleure administration des SSP,	Exécuter le budget alloué au secteur de la santé (Crédits publics, financement communautaire et le financement des différents partenaires) ;
	Augmenter l'accès de la population à des médicaments de qualité,	Améliorer la coordination des interventions et des activités sanitaires au niveau de la province,
	Accroître la disponibilité des RHS par l'application d'un processus gestionnaire adéquat,	Promulguer une politique provinciale permettant de pourvoir au système de santé d'une législation et d'une organisation adaptées au contexte sociopolitique,
	Retraiter les agents en fin de carrière ;	Promouvoir la recherche sur le système de santé,
	Rémunéré la fonction profession médicales et paramédicale ;	Augmenter la part du budget alloué à la santé,
	Augmenter le taux d'utilisation des services sanitaires	Améliorer le cadre et les conditions de travail dans tous les secteurs placés sous sa responsabilité, notamment par la réhabilitation, l'équipement en outil de travail adéquats, les infrastructures de base, bâtiments, HGR, CS,
	Augmenter la couverture de 100% d'ici 2015,	Accroître la disponibilité et l'accessibilité des services de santé offrant des soins de qualité,
	Augmenter la couverture vaccinale de tous les antigènes à 100% d'ici 2015 ;	Augmenter les capacités de gestion des épidémies et des maladies à potentiel épidémique,
		Développer un système d'approvisionnement en médicaments, réactifs de laboratoire, en fourniture pour imagerie, en plantes et en recettes médicinales,
		Rendre opérationnel le CDR dans les structures
		Développer les capacités managériales des acteurs ayant la gestion des RHS dans leurs attributions
		Planifier la production, le recrutement et la carrière des RHS,
		Sensibiliser les hommes et les femmes sur l'importance de vaccination ;
		Renforcement des capacités institutionnelles ;
		Construire et équiper les hôpitaux généraux de référence dans les zones de santé en respectant les normes standard de fonctionnalité ;
		Approvisionner des hôpitaux en médicaments ;

santé de la Reproduction	Augmenter le taux d'utilisation des services d'accès de santé de la reproduction de 16, 2 à 40%	Renforcer la sensibilisation de la population (vulgariser l'éducation familiale) ;
	Améliorer la qualité de la prise en charge des couples mères –enfant ;	Elaborer, diffuser les messages de sensibilisation ;
	Améliorer le système de référence et contre référence ;	Former les pairs éducateurs, Sensibiliser la communauté sur l'importance de l'éducation de la jeune fille
	Améliorer le système de prévention ;	Elaborer et mettre en œuvre un PDRHS,
	Diminuer la proportion des grossesses précoces et non désirés	<ul style="list-style-type: none"> - Etablir une cartographie de l'exclusion aux interventions obstétricales d'urgence,
		<ul style="list-style-type: none"> -Faire la promotion des mutuelles de santé,
		<ul style="list-style-type: none"> - Sensibiliser la communauté sur la santé de la reproduction ;
		<ul style="list-style-type: none"> -Approvisionner régulièrement les structures en intrants ;
		<ul style="list-style-type: none"> -renforcer les capacités des RHS ;
		<ul style="list-style-type: none"> -Redynamiser le système d'approvisionnement en médicaments
l'eau potable, assainissement du milieu et hygiène		
	Augmenter l'accessibilité des populations à l'eau et potable ;	Allouer la part du budget aux programmes d'approvisionnement d'eau et d'assainissement ;
	Augmenter la couverture en eau potable	Impliquer les hommes et les femmes dans l'élaboration et la mise en œuvre des programmes d'eau et d'assainissement ;
		Aménager le point d'eau(le rendre potable) ;
		Créer et Réhabiliter les nouveaux points d'eau ;
		Redynamiser le système d'eau, d'hygiène et d'assainissement ;
nutrition	Accroître la production locale agricole et piscicole	Réhabiliter les infrastructures d'évacuation des produits agricoles et de pêche,
	Améliorer l'état nutritionnel des enfants de 0 à 5 ans d'ici 2015	Encadrer les associations paysannes ;

	Intégrer le programme de nutrition dans toutes les FOSA et en prendre en charge ;	Encourager la population à avoir les petites activités pour l'autosuffisance alimentaire (jardin, pisciculture, élevage, etc....)
		Former les prestataires, ouvrir les UNTA et UNTI, les doter des intrants de programme ;
		Renforcer des capacités des routines (consultation préscolaire, restauration de la médecine scolaire)
Protection sociale	Améliorer le statut social de ces enfants	Renforcer la protection légale et sociale de ces enfants ;
	- Faciliter l'accès aux services sociaux de base	-Favoriser les actions d'insertion familiale,
	- Promouvoir le développement communautaire,	-Appliquer la politique de tolérance zéro dans le chef des auteurs de maltraitance des enfants ;
	- Sensibiliser les communautés sur la prévention de l'enrôlement des enfants dans l'Armée	-Redynamiser les AGR pour l'auto prise en charge
	-Améliorer le statut social de ces personnes	-Renforcer les capacités de centre de transit pour récupérer ceux qui traînent encore dans la rue
	- Placer des jeunes dans le secteur emploi	- Renforcer les capacités humaines et le cadre institutionnel de gestion des Etablissements des Gardes et d'Educations de ces enfants (EGEE)
		-Favoriser l'assistance judiciaire gratuite ;
		-Séparer les mineurs des prisonniers adultes ;
		-Mettre sur pied la police d'enfance ;
		- Identifier les OEV
		- Mettre à jour la BDD en intégrant progressivement les données
		- Appuyer directement les OEV , ainsi que leurs parents et / ou tuteurs
		- Renforcement des capacités institutionnelles
		- Organiser des réunions de coordination,
		-Renforcer les capacités humaines et le cadre institutionnel des structures de prise en charge;
		- Construire, réhabiliter et équiper les centres d'apprentissage professionnel pour handicapés;
		- Organiser les AGRs ;
		- Sensibiliser et appuyer la campagne de vaccination contre la poliomyélite ;
		- -Appuyer/réhabiliter et équiper les centres d'appareillage orthopédique
		-Renforcer le cadre institutionnel régissant la catégorie des personnes âgées vulnérables et des établissements d'accueil ;
		-Promouvoir l'emploi chez les jeunes

		-organiser l'alphabétisation
Travail et prévoyance social	Faire respecter les textes en la matière ;	Vulgariser les textes légaux et réglementaires sur l'emploi, travail et prévoyance social
	Contribuer à la diminution de la prévalence croissante en milieu professionnel ;	Redynamiser les services d'inspection du travail ;
	Lutter contre les pires formes de travail des enfants	Installer la cellule provinciale de lutte contre le VIH/ Sida ;
	Actualiser la liste des maladies professionnelles	Sensibiliser et vulgariser les textes légaux en la matière
	Promouvoir l'emploi des jeunes	Sensibiliser la population active à accéder volontairement au centre de dépistage
	Promouvoir la paix sociale	Compléter et Appliquer les textes légaux concernés
	Promouvoir l'emploi des jeunes	Etablir les états des lieux des maladies professionnelles
	Application de l'Ordonnance N°040/2008 du 30/04/2008	Renforcer les mesures d'hygiène et de protection de la santé des travailleurs ;
	Améliorer la santé des travailleurs	Promouvoir l'initiative de l'entreprenariat ;
	promouvoir la prévention primaire	Installer le bureau administratif provincial
	réduire les charges médicales sur les ménages	Mettre à la retraite ceux qui atteignent l'âge requis
	Faire immatriculer tous les travailleurs à l'INSS	Assainir le climat social
		Renforcer les capacités des RHS
		Assurer une formation initiale et continue

	des programmes et projets de développement	
	Amener les femmes, les jeunes, les petites filles à jouir totalement de leurs droits,	Promouvoir l'adoption des comportements favorables au genre.
	Assurer une communication de proximité en faveur de la promotion de droits de la femme et de l'enfant	Mettre en place des mécanismes de suivi évaluation des programmes et projet de développement tenant compte du genre, en s'inspirant du plan d'action des Beijing.
	Garantir l'application des droits des femmes et des enfants conformément à la constitution, la CEDEF et la CDE et autres instruments juridiques nationaux et internationaux	Mener le plaidoyer pour la prise des mesures facilitant l'application des textes et lois adoptés à l'égard de la femme et de l'enfant
	Promouvoir les AGRs des femmes dans le secteur formel.	Vulgariser le cadre légal de lutte contre toutes formes de discrimination à l'égard de la femme et l'enfant
	Promouvoir le leadership féminin, dans la production de biens et service et dans la gestion des revenus à tous les niveaux	Mettre en œuvre le principe constitutionnel de la Parité Homme et Femme.
	Promouvoir l'épanouissement intégral de la femme et de la jeune fille	vulgariser les textes en faveur de la protection de l'enfant
	Contribuer à l'amélioration des conditions de travail et de la coordination des activités ciblées sur les personnes vulnérables	Amener les hommes et les femmes à une gestion paritaire dans le ménage et dans toute la société.
		Faciliter l'accès des femmes aux micros finances.
		Appuyer les AGRs des femmes.
		Poursuivre l'implantation des cases et maisons de la femme à travers toute la province.
		Redynamisation des entreprises en faillite et création des nouveaux emplois
		Création des activités d'autonomisation des femmes
		Construire et équiper les bureaux du genre dans les districts et territoires
Jeunesse	Améliorer la prise en charge des problèmes de la jeunesse	Renforcement des capacités des acteurs
	Faire participer les enfants à la mise en œuvre de leurs droits	Créer, réhabiliter et équiper les espaces verts créés et
	Accélérer le processus de mise en œuvre d'un parlement d'enfant	Organiser les états généraux
	Rendre opérationnel le conseil provincial	Renforcer les capacités humaines techniques et matérielles en vue d'une plus grande opérationnalisation des structures de

		participation
		Renforcer les capacités humaines techniques et matérielles en vue d'une plus grande opérationnalisation du parlement des enfants
		Subventionner le processus de mise en place et le fonctionnement du parlement des enfants
		Renforcer les capacités humaines techniques et matérielles en vue d'une plus grande opérationnalisation du Conseil provincial de l'enfant.
		Subventionner le processus de redynamisation et le fonctionnement du Conseil provincial de l'enfant.
Sports et loisirs	Réorganiser les sports d'âge, des jeunes	Construire les infrastructures omnisports à travers la Province
	Réorganiser les ententes pour différentes disciplines sportives	Organiser les séances de formation ou de recyclage des responsables de différentes disciplines pour renforcer leur capacité de gestion des sports
		Organiser les séances de sensibilisation pour l'intériorisation des textes qui régissent les sports
		Rétablissement la communication avec les entités de l'intérieur de la Province
		Réorganiser les ententes pour différentes disciplines sportives

VIH SIDA	Objectifs	Idées d'Actions
	- réduire le taux de nouvelles infections ;	Assurer la formation et l'éducation sexuelle ;
	- améliorer la prise en charge globale et de qualité des PVVIH (médical, nutritionnel et psychosocial ;	- Assurer le marketing et la distribution des préservatifs ;
	- Atténuer l'impact socio-économique des IST et VIH/SIDA ;	- améliorer la qualité de conseil et dépistage volontaire (CDV) ;
	- appuyer la coordination, suivi et évaluation des tous les intervenants dans la lutte au niveau de la province	- Intensifier et intégrer la prévention de la transmission du VIH de la mère à l'enfant (PTME) dans la pratique courante des consultations prénatales ;

	<ul style="list-style-type: none"> - assurer une couverture équitable de la sécurité sanguine dans la province ;
	<ul style="list-style-type: none"> - Assurer une prise en charge de qualité des infections sexuellement transmissibles ;
	<ul style="list-style-type: none"> - intensifier de manière ciblée les activités de lutte dans les zones à haut risque (prisons, frontières, axes routiers, zones minières, site de pêche, ...) ;
	<ul style="list-style-type: none"> - mettre en place un cadre de concertation transfrontalière avec les provinces voisines, SADC et GLIA ;
	<ul style="list-style-type: none"> - Assurer la prise en charge des accidents d'exposition accidentelle ;
	<ul style="list-style-type: none"> - Assurer la prise en charge globale et de qualité : médicale, communautaire, psychosociale et surveillance de la résistance ;
	<ul style="list-style-type: none"> - Améliorer la prévention et la prise en charge des infections opportunistes ;
	<ul style="list-style-type: none"> - intégrer la prise en charge de la co-infection VIH/tuberculose et VIH-hépatites ;
	<ul style="list-style-type: none"> - améliorer la couverture et l'accès aux services de suivi biologique ;
	<ul style="list-style-type: none"> - assurer la prise en charge nutritionnelle et intégrer la sécurité alimentaire ;
	<ul style="list-style-type: none"> - Mettre en place un cadre permanent de concertation et de planification de tous les intervenants ;
	<ul style="list-style-type: none"> - Assurer la bonne gouvernance du VIH sous le leadership des APA et leaders communautaires ;
	<ul style="list-style-type: none"> - impliquer et mobiliser tous les secteurs dans l'élaboration et la mise en œuvre des plans d'action sectoriels (surtout communication, éducation, transport, entreprises et communautaire) ;
	<ul style="list-style-type: none"> - élaborer un plan d'action de la communauté ;
	<ul style="list-style-type: none"> - intégrer la lutte dans le système de santé (zones de santé, districts, villes) ;
	<ul style="list-style-type: none"> - renforcer le partenariat et respecter les engagements ;
	<ul style="list-style-type: none"> - Mettre en place de service des urgences et catastrophes humanitaires ;
	<ul style="list-style-type: none"> - Mobiliser des ressources locales et en assurer le suivi ;

		<ul style="list-style-type: none"> - Mettre en place des équipes de recherches opérationnelles ;
		<ul style="list-style-type: none"> - Assurer la surveillance épidémiologique et comportementale ;
		<ul style="list-style-type: none"> - Mettre en place des Task Force concerté ;
		<ul style="list-style-type: none"> - Vulgariser les lois sur les violences sexuelles et portant sur les droits et devoirs des PVVIHs ;
		<ul style="list-style-type: none"> - intensifier les services de médias et communication ;
		<ul style="list-style-type: none"> - Encadrer les personnes vulnérables au plan socio-économique ;
		<ul style="list-style-type: none"> - Améliorer l'accès aux services sociaux de base.

Sous-secteur	Objectifs	Idées d'Actions
	<p>Inciter l'investissement privé dans l'Agriculture</p> <p>- Atteindre l'autosuffisance alimentaire et augmenter les revenus</p>	<ul style="list-style-type: none"> -Promulguer le code agricole -Déposséder les concessions non mises en valeur par les concessionnaires -Consolider l'implication des entreprises minières dans les activités agricoles -Etendre l'aire opérationnelle des Inspecteurs et agronomes de l'AGRIPEL dans les 22 territoires de la Province à l'instar des zones de santé et de l'enseignement -Prendre des mesures allégeant les procédures d'acquisition des terres à usage agro-pastoral et assurer le suivi - installer le cadastre agricole <ul style="list-style-type: none"> - vulgariser l'interdiction de feu de brousse - Vulgariser le technique de rotation de culture et d'amendement de sol - Exonérer les facteurs de production à l'importation - Subventionner l'agriculture - Impliquer le Gouvernement Provincial dans la fixation des prix - Instituer une redevance minière pour soutenir l'agriculture -Promouvoir la production locale avec une entreprise Provinciale Publique/Privée (appui d'OP & Associations avec une superficie de 5000 hectares/an et 20.000tonnes d'intrants) -Promouvoir les associations et coopératives de développement -Promouvoir les petites et moyennes industries agro alimentaires -Installer les banques des crédits agricoles/ promouvoir les IMF -Rehausser le salaire du personnel agricole en le mettant à l'abri de toute tentation -Instituer une caisse de gestion des calamités naturelles -Instituer une commission de gestion des calamités -mettre en application le comité local de coordination (CLC) par voie d'arrêté -Doter les pick-up, moto, vélo et kit aux techniciens de l'agriculture
Agriculture		

		<p>Groupe électrogènes</p> <p>-Doter l'administration du matériel informatique et groupe électrogène</p> <p>-Equiper en mobiliers l'INSPAGRIPEL</p> <p>-organiser des séminaires/atelier de formation</p> <p>-Organiser des stage de formation à l'extérieur</p> <p>-Budgétiser les frais de fonctionnement</p> <p>-Allouer aux services</p> <p>-Dépenser/ justifier les frais de fonctionnement</p>
	<ul style="list-style-type: none"> - Atteindre l'autosuffisance alimentaire et augmenter les revenus -inciter l'investissement privé à l'agro-pastoral 	<ul style="list-style-type: none"> -Exonérer les produits d'élevage à l'importation -Créer /implanter les institutions de financement
Elevage	<ul style="list-style-type: none"> -Atteindre l'autosuffisance alimentaire et augmenter les revenus -inciter l'investissement privé à l'agro-pastoral <p>Atteindre l'autosuffisance alimentaire</p>	<ul style="list-style-type: none"> -réduire drastiquement les nombres des taxes -Sensibiliser le gouvernement à indemniser les victimes des pertes de guerre - Elaborer un cadre juridique sur l'élevage -Améliorer le salaire et restaurer la prime de risque des vétérinaires
		<ul style="list-style-type: none"> -Restaurer et reconstruire les infrastructures publiques
		<ul style="list-style-type: none"> - Réhabiliter l'abattoir public
		<ul style="list-style-type: none"> -Identifier tous les élevages
		<ul style="list-style-type: none"> -Sensibiliser la population à ne pas cohabiter avec les animaux
		<ul style="list-style-type: none"> -appuyer la construction des logements pour animaux
		<ul style="list-style-type: none"> -sensibiliser les éleveurs à produire le rapport
		<ul style="list-style-type: none"> -Assurer la formation des vétérinaires
		<ul style="list-style-type: none"> -Réhabiliter/
		<ul style="list-style-type: none"> construire les cliniques et dispensaires vétérinaires
Pisciculture	<ul style="list-style-type: none"> -Atteindre l'autosuffisance alimentaire et augmenter les revenus 	<ul style="list-style-type: none"> -Equiper la clinique vétérinaire en produits vétérinaires, matériels de laboratoire et réactifs et équipements de base
		<ul style="list-style-type: none"> -Acheter les vaccins
		<ul style="list-style-type: none"> -Organiser les campagnes de vaccination pour animaux
		<ul style="list-style-type: none"> -interdire la divagation des animaux
		<ul style="list-style-type: none"> -Créer des fermes parentales
		<ul style="list-style-type: none"> -Inciter les privés à l'investissement
		<ul style="list-style-type: none"> -Réhabiliter/
		<ul style="list-style-type: none"> Construire les étangs piscicoles
		<ul style="list-style-type: none"> -Appuyer en intrants et matériels les organisations piscicoles
		<ul style="list-style-type: none"> -Promouvoir l'agriculture intégrée
Pêche	<ul style="list-style-type: none"> -Atteindre l'autosuffisance alimentaire et augmenter les revenus 	<ul style="list-style-type: none"> -Former l'administration/ organisations piscicoles dans la gestion des eaux et de l'environnement et l'exploitation piscicole
		<ul style="list-style-type: none"> -Organiser une filière piscicole en la professionnalisant
Pêche	<ul style="list-style-type: none"> -Atteindre l'autosuffisance alimentaire et augmenter les revenus 	<ul style="list-style-type: none"> -Accroître la productivité par l'introduction des espèces prolifiques et l'introduction des nouvelles technologies
		<ul style="list-style-type: none"> -Organiser les pêcheurs en coopérative

		<ul style="list-style-type: none"> -Renforcer les capacités dans les techniques de capture, de conservation, et de transformation de poissons -Vulgariser les lois et textes légaux régissant la pêche -Respecter le calendrier de fermeture de pêche
Développement Rural	-Améliorer les conditions de vie de la population	<ul style="list-style-type: none"> -Réhabiliter les routes et ponts de déserte agricole -Instaurer le cantonage manuel -Instituer un fonds de maintenance de routes -Sensibiliser la communauté à se prendre en charge -Construire les infrastructures de stockage -Organiser la campagne de commercialisation de produits -Restaurer/améliorer/ installer les systèmes de distribution d'eau -Approvisionner en tuyauterie et intrants -Dresser un plan de déserte pour les nouveaux lotissements -Prévoir l'installation des pompes de relais -Captage des sources et forage les puits -Vulgariser la politique de l'habitat rural -Suivre et évaluer l'application de la politique de l'habitat rural -Sensibiliser la population à bannir la croyance à la sorcellerie et la peur -Construire une école -Sensibiliser les parents à envoyer les enfants à l'école aussi les filles -Punir les parents qui utilisent les enfants aux travaux champêtres pendant la période scolaire -Créer les centres d'alphabétisation -Revoir la politique d'électrification -Electrifier l'habitat rural Installer les unités de transformation -Doter les pick-up, moto, vélo et kit aux techniciens de DERU -Doter l'administration du matériel informatique et groupe électrogène -Equiper en mobiliers le DERU -Budgétiser les frais de fonctionnement -Allouer aux services -Dépenser/ justifier les frais de fonctionnement

Sous-secteur	Objectifs	Idées d'Action
Tourisme	Equiper la Division Provinciale du Tourisme en matériels roulants, mobilier et fournitures de bureaux	Doter la Division Provinciale du Tourisme en matériels roulants, mobiliers et fournitures de bureaux
	Maximiser les recettes touristiques	Attirer les touristes
	Actualiser la banque des données des sites touristiques.	Recenser les sites touristiques
	Dresser un schéma directeur d'aménagement de tous les sites touristiques de la Province	Cartographier tous les sites touristiques

Sous-secteur	Objectifs	Idées d'Action
Transport	Réhabiliter la route Luambo-Mitwaba-Manono 305 Km	Réhabilitation de la route Luambo-Mitwaba-Manono 305 Km
	Réhabiliter la route Kalemie-Nyunzu-Kongolo : 190 Km	Réhabilitation de la route Kalemie Nyunzu Kongolo.
		Réfection des ponts
	Réhabiliter la route Kamina – Kabondo – Bukama : 150 Km et Kamina – Kabongo : 200 Km	Réhabilitation de la route Kamina-Kabondo-Bukama et Kamina Kabongo
	Réhabiliter la route Kolwezi-Kasaji : 300 Km et la route Kasaji-Sandoa : 120 Km	Réhabilitation de la route Kolwezi Kasaji et Kasaji-Sandoa

Sous-secteur: Routes de desserte agricole		
Objectifs	Idées d'Action	Localisation
Réhabiliter le tronçon Likasi-Kilelabalanda	Profiler, recharger, PAT, Ouvrir les pistes, réfectionner les ponts et ponceaux.	District du Haut Katanga.
		Territoire de Kambove
Réhabiliter le tronçon Minga-Lukafu	Profiler, recharger, PAT, Ouvrir les pistes, réfectionner les ponts et ponceaux.	Territoire de Kasenga
Réhabiliter le tronçon Minga-Lukafu	Profiler, recharger, PAT, Ouvrir les pistes, réfectionner les ponts et ponceaux.	Territoire de Mitwaba
Réhabiliter le tronçon Dikulushi-Kabango-Kabulemi	Profiler, recharger, PAT, Ouvrir les pistes, réfectionner les ponts et ponceaux.	Territoire de PWETO
Réhabiliter le tronçon Kitubulushi-Kipusha, Kipusha-Kakyelo	Profiler, recharger, PAT, Ouvrir les pistes, réfectionner les ponts et ponceaux.	Territoire de Sakania
Réhabiliter le tronçon Kipushi-Kinama	Profiler, recharger, PAT, Ouvrir les pistes, réfectionner les ponts et ponceaux.	Territoire de Kipushi
Réhabiliter les tronçons Nyembo-Kizanga, Luena-Butumba	Profiler, recharger, PAT, Ouvrir les pistes, réfectionner les ponts et ponceaux.	District du Haut Lomami.
		Territoire de Bukama
Réhabiliter les tronçons Kabongo-Lusenji-Kitenge-Budi	Profiler, recharger, PAT, Ouvrir les pistes, réfectionner les ponts et ponceaux.	Territoire de Kabongo
Réhabiliter les tronçons Malemba nkulu-Mwanza-Kabumbulu ; Mwanza-Kikose-Musao	Profiler, recharger, PAT, Ouvrir les pistes, réfectionner les ponts et ponceaux.	Territoire de Malemba nkulu
Réhabiliter les tronçons Kamina-Songa, Kamina-Lwabo-Kinda	Profiler, recharger, PAT, Ouvrir les pistes, réfectionner les ponts et ponceaux.	Territoire de Kamina
Réhabiliter les tronçons Kaniama-Kalundwe ;Sanda-Kalundwe	Profiler, recharger, PAT, Ouvrir les pistes, réfectionner les ponts et ponceaux.	Territoire de Kaniama
Réhabiliter les tronçons Nguba-Mukabe Kasari	Profiler, recharger, PAT, Ouvrir les pistes, réfectionner les ponts et ponceaux.	District urbano rural de Kolwezi
		Territoire de Lubudi
Réhabiliter les tronçons Kolwezi-	Profiler, recharger, PAT,	Territoire de Mutshatsha

Musokatanda-Kolwezi-Mushima	Ouvrir les pistes, réfectionner les ponts et ponceaux.	
Réhabiliter les tronçons Muyeye-Musele-Pont lushizi-Divuma-kisenge-Malonga-Kakenge	Profiler, recharger, PAT, Ouvrir les pistes, réfectionner les ponts et ponceaux.	District du Lualaba
		Territoire Dilolo
Réhabiliter les tronçons Musumba - Katshukuru	Profiler, recharger, PAT, Ouvrir les pistes, réfectionner les ponts et ponceaux.	Territoire de Kapanga
Réhabiliter les tronçons Nasoni-Mupwelete ;Kafankumba - Tshimbalanga	Profiler, recharger, PAT, Ouvrir les pistes, réfectionner les ponts et ponceaux.	Territoire de Sandoa
Réhabiliter les tronçons Keba-Kulula ; Kahenge-Makutano	Profiler, recharger, PAT, Ouvrir les pistes, réfectionner les ponts et ponceaux.	Territoire de Kongolo
Réhabiliter les tronçons Kabeyamayi-Kakwala –Kiyi	Profiler, recharger, PAT, Ouvrir les pistes, réfectionner les ponts et ponceaux.	Territoire de Nyunzu
Réhabiliter les tronçons Kalemie-Moba	Profiler, recharger, PAT, Ouvrir les pistes, réfectionner les ponts et ponceaux.	Territoire de Kalemie
Réhabiliter les tronçons Kiambi-Manono	Profiler, recharger, PAT,Ouvrir les pistes, réfectionner les ponts et ponceaux.	Territoire de Manono
Réhabiliter les tronçons Katelwa-Kasinge-Lwala	Profiler, recharger, PAT, Ouvrir les pistes, réfectionner les ponts et ponceaux.	Territoire de Kabalo

Sous secteur: Environnement		
objectifs	Idées d'Action	Localisation
Mettre en place un système complet de gestion de déchets	Evacuer et recycler les déchets	3 villes et 4 Districts disposent d'un système complet de gestion de déchets
Déterminer les localisations des décharges publiques et obtenir les documents cadastraux	Localiser les décharges de transites et définitives à tout niveau	3 villes et 4 Districts disposent des décharges publiques
	Créer les collecteurs et épurateurs des déchets liquides	Les nouveaux sites aménagés dans les 3 villes et 4 districts disposent des collecteurs et épurateurs des déchets liquides
	Acquérir les matériels, vulgariser et accompagner la population à la bonne gestion de déchets	3 villes et 4 Districts disposent des matériels et la population gère les déchets
Renforcer le contrôle de pollution et de nuisances générées par les établissements classés et particulièrement les activités minières	Identifier les sources de pollution et nuisance	Les agents des 3 villes et 4 Districts sont renforcés en capacité de contrôle
Mettre en place un système de traitement de déchets solides et liquides	Surveiller, prélever et traiter les déchets solides et liquides	Les déchets solides et liquides sont traités dans les 3 villes et 4 Districts
	Appuyer les brigades sanitaires et les postes d'hygiènes	Les brigades sanitaires et les postes d'hygiène sont opérationnels
Réhabiliter le service de lutte anti-vectorielle	Acquérir les matériels et former les agents à l'usage de ces matériels	Le service de lutte anti-vectorielle dans les 3 Villes et 4 districts réhabilité

Désinsectiser, désinfecter, dératiser les établissements classés	Désinsectiser, désinfecter, dératiser les établissements humains, de transport (aérien, terrestre, fluvial), maisons d'habitation, restaurants, hôtels, bars, débits de boissons,...	Les établissements sont désinsectisés, désinfectés, dératisés
Vulgariser et appliquer le Code Forestier	Sensibiliser et appliquer le Code Forestier	Le Code forestier vulgarisé dans les 3 villes et 4 Districts
Interdire l'exploitation minière artisanale et industrielle dans les forêts classées	Appliquer le Code Forestier	Code Forestier appliqué
Vulgariser d'autres modes de fourniture d'énergie pour préserver les forêts contre l'exploitation incontrôlée de bois	Sensibiliser les exploitants forestiers	Les forêts préservées contre l'exploitation incontrôlée de bois
		Autres modes de fourniture d'énergie vulgarisés
Renforcer les capacités des gardes forestiers et de chasse	Renforcer les capacités de gardes forestiers et de chasses	Les capacités de gardes forestiers et de chasse renforcées
Doter les Services de gardes forestiers et de chasse des équipements	Equiper les Services de gardes forestiers et de chasse	Services de gardes forestiers et de chasse équipés
Construire et réhabiliter les stations dans les parcs et réserves de chasse	Construire et réhabiliter les stations	Stations construites et réhabilitées
Lutter contre le braconnage, le trafic et la détention des animaux protégés	Interdire le port d'armes à feu, la vente des viandes boucanées, promenade dans les parcs	Braconnage prohibé dans les parcs et réserves
Délocaliser les villages et les industries minières érigés dans les parcs, les réserves et les corridors	Délocaliser les villages et les industries minières érigés dans les parcs, les réserves et les corridors	Les villages et les industries minières érigés dans les parcs, les réserves et les corridors délocalisés
Créer un Laboratoire d'Analyses Environnementales	Créer un laboratoire d'analyses environnementales	Laboratoire d'Analyses Environnementales créé et équipé dans les 3 villes et 4 districts
Former les agents de laboratoire sur l'utilisation de ces matériels	Former les agents de laboratoire sur l'utilisation de ces matériels	Les agents de laboratoire formés